



Publié par

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En collaboration avec



Ministère de
l'Agriculture

Etude de la filière des céréales dans le Gouvernorat du Kef

Rapport final.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société
Bonn et Eschborn
Allemagne

Projet « Promotion de l'agriculture durable et du développement rural »

Bureau de la GIZ
B.P. 753 – 1080 Tunis Cedex – Tunisie
T +216 71 967 220

www.giz.de/tunisie

Mise à jour

Novembre 2014

Crédits photographiques

Mohamed Ali Atig, CEDR Agricole

Texte

CEDR Agricole
Siège social : Résidence Meriem, bloc A
Bureau N° A17, Borj Baccouche 2080 Ariana – Tunisie

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Sur mandat du
Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Sommaire

Chapitre 1 : Etude préliminaire	1
I- Introduction	1
II- Contexte de l'étude	2
III- Objectif de la mission :	2
IV- Méthodologie de mise en œuvre de l'étude	3
V- Revue de la bibliographie.....	4
Chapitre 2 : Analyse du marché et des données de la région	6
I- Marché mondial des céréales.....	6
II- Production céréalière et marché tunisien	6
III- Dimensionnement du marché de la filière	7
IV- Données générales sur le gouvernorat de Kef	7
a. Localisation.....	7
b. Données géographiques et démographiques	8
c. Superficie	9
d. Données Climatiques	9
i. Les caractéristiques climatologiques	9
ii. La température	10
iii. La pluviométrie	11
Chapitre 3 : Analyse Contextuelle	12
I- Analyse du contexte : Micor-Méso et macro	12
a. Niveau Micro :	12
b. Niveau Méso :	12
c. Niveau Macro :	12
II- Analyse SWOT des entretiens	12
Chapitre 4 : Analyse de la filière	14
I- Préalable et méthodologie d'analyse de la filière	14
II- Diagnostic et cartographie de la filière	14
a. Cartographie de la filière	16
b. Les maillons de la filière céréale.....	17
III- Identification des maillons de la filière	18
IV- L'Amont de la filière	18
a. Analyse du maillon agriculteur : l'amont	19
i. Les espèces cultivées :	19
ii. Introduction variétale et patrimoine génétique	19
iii. Evolution des superficies des céréales	20
1. Répartitions des emblavures céréalières	20

2.	Typologie des exploitations agricoles.....	20
3.	Production céréalière	21
4.	Evolution des rendements des céréales	21
b.	Le stockage	22
c.	La Collecte	22
V-	Aval de la filière	23
a.	Les transformateurs :	23
i.	Minoteries	23
ii.	Usines d'Aliment de Bétail (UAB)	24
iii.	Les Concessionnaires	24
b.	Le circuit de distribution :	24
c.	Le consommateur final :	24
VI-	Identification des CVA	25
a.	L'analyse des CVA	25
i.	Chaine de valeur ajoutée : Semences de variétés céréalières traditionnelles / anciennes ..	25
ii.	Chaine de valeur ajoutée : Couscous et produits dérivés du blé dur	26
iii.	Chaine de valeur ajoutée : Dérivés de l'orge.	27
b.	Vision et contraintes au niveau de la CVA	27
c.	Identification des appuis qui peuvent être apportés	28
d.	Différence entre les CVA en BIO et en conventionnel	29
VII-	Les institutions intervenantes dans la filière	29
VIII-	Les projets similaires	29
Chapitre 5 :	Atelier d'approfondissement et Plan d'action de la filière	30
I-	Pourquoi est-ce un plan d'action consolidé ?	30
II-	Atelier d'approfondissement	30
III-	Le plan d'action	32
ANNEXES	34

Chapitre 1 : Etude préliminaire

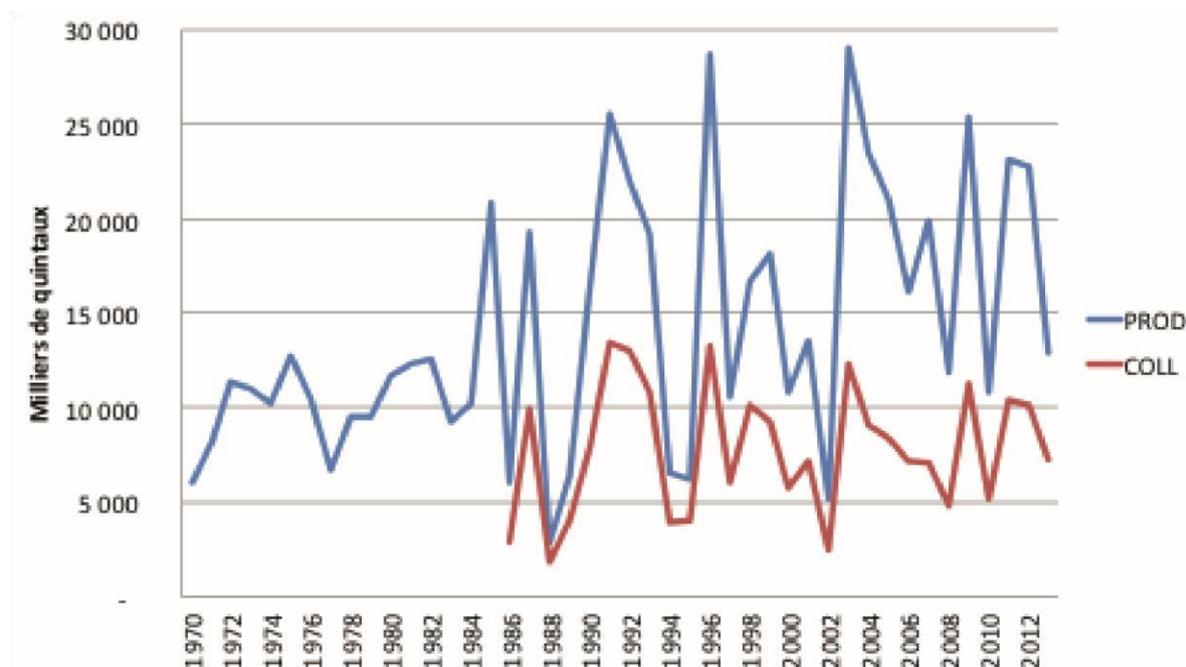
I- Introduction

La production mondiale de céréales atteint néanmoins 2,2 milliards de tonnes¹. La majorité des terres labourables ouvertes dans le monde sont exploitées, lorsque le climat et le sol s'y prêtent, pour la culture des céréales.

Le blé est la variété des céréales la plus cultivée dans le monde. Tout au long de l'année, du blé est semé ou récolté quelque part. Les plus gros producteurs de blé sont la Chine, les États-Unis, l'Inde, la Russie et le Canada. Quantitativement, les États-Unis et le Canada sont les plus grands exportateurs de céréales.

Les céréales ont un rôle prépondérant dans la sécurité alimentaire de la population tant sur le plan mondial que national. L'importance de cette filière a fait qu'une bourse internationale et continentale est opérationnelle et sert de référence sur le cours mondial du blé.

Cependant, les progrès technico-économiques, s'ils ne parviennent pas à stabiliser la production du secteur, ont permis de l'augmenter significativement : la moyenne décennale a ainsi presque doublé entre 1970-1979 (9,5 millions de q) et 2000-2009 (17,6 millions de q), avec une progression régulière qui a permis d'accompagner la progression démographique (de 5 à 11 millions d'habitants entre 1970 et 2012).



Source : Ministère De l'Agriculture, Tunis, 2013

¹ Source : Livre Blanc Production et échanges mondiaux de céréales en 2009 – 2010, Ph. Burny, 2010.

L'économie de la région est basée sur le secteur agricole qui assure l'emploi pour 38 % de la main-d'oeuvre régionale et des revenus stables pour 70 % de la population. La région participe à hauteur de 11 % environ de la production nationale agricole.

II- Contexte de l'étude

Cette étude de la filière de la céréaliculture s'intègre dans le cadre du projet pour la Promotion de l'Agriculture Durable et du développement rural (PAD) initié par la *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH*.

Le projet PAD contribue à l'amélioration de la qualité d'un certain nombre de produits et leur commercialisation dans un objectif de créer des emplois durables dans le secteur agricole et agro-alimentaire, d'augmenter les revenus des hommes et femmes et d'améliorer l'exploitation rationnelle des ressources naturelles.

La présente étude est prévue suite à une série d'ateliers régionaux ayant permis d'identifier les filières à développer par le Projet.

Parmi les filières identifiées, celles objets de ces présent termes de références sont :

1. Filière céréale régionale dans les gouvernorats de Kef et de Kairouan
2. Filière légumineuse alimentaire et fourragère (lentilles, féveroles) dans le gouvernorat de Béja
3. Filière lait bovin dans les gouvernorats de Kairouan et Sidi Bouzid

L'approche préconisée par le projet est aussi la détermination des acteurs locaux à l'échelle de chaque gouvernorat.

La présente étude s'intéresse à l'étude de la **filière céréales** au niveau du **gouvernorat du Kef**.

III- Objectif de la mission :

Au terme de cette mission des actions à mener par le Projet pour le développement durable de la filière céréales seront identifiées.

L'étude se déroulera en trois activités :

- Activité 1 : Diagnostic et cartographie de la filière,
- Activité 2 : Atelier d'analyse de la filière,
- Activité 3 : Actions à mener par le Projet. L'objectif de la

première phase est de définir :

- La situation actuelle de la filière au niveau du gouvernorat du Kef;
- Les contraintes qui entravent le développement de la filière ;

- Les recommandations spécifiques aux principales contraintes identifiées

Au terme de la mission, ce travail puisera des résultats de l'atelier d'approfondissement 14 octobre 2014 à l'hôtel « Les Pins » au Kef ayant rassemblé toutes les parties prenantes régionales invitées par le PAD pour enrichir, à travers leurs participations, l'analyse de la filière et le développement du plan d'action.

IV- Méthodologie de mise en œuvre de l'étude

La démarche méthodologique pour la mise en œuvre de cette étude a adopté une approche d'analyse qui repose principalement sur les ouvrages et travaux antérieurs portant sur la filière céréalière et grande culture en Tunisie spécifiquement ou sur la région de l'Afrique du nord ou le MENA^{2/3}.

Cette documentation bibliographique transversale a été couplée par une recherche similaire réalisée au sein de services centraux du ministère de l'agriculture et des institutions sous tutelle, ainsi que leurs vis-à-vis régionaux (CRDA⁴ et directions régionales des institutions sous tutelles).

Les entretiens ont été aussi faits avec le tissu organisationnel et professionnel du métier : SYNAGRI⁵, APIA⁶, GDA⁷, SMSA⁸ et Agriculteurs (en cas de présence de tous ces acteurs et disponibilité ou couverture géographique). Ce processus a été couronné par un entretien semi directif portant sur l'évaluation de chaque acteur tout au long de la filière.

Cette démarche interpelle nécessairement une approche participative en vue de retracer la filière céréalière d'une façon cohérente en respectant les apports de chaque partie prenante. L'objectif escompté étant d'établir un plan d'action pragmatique visant son accomplissement et sa mise en œuvre après son appropriation par tous les intervenants.

Pour accomplir cette mission, le consultant s'est approprié la démarche suivante se reposant sur quatre objectifs intermédiaires :

- a) Analyser les études existantes de la filière.
- b) Diagnostiquer et cartographier la filière.

² MENA : Middle East North Africa

³ Travaux études portant sur les politiques agricoles régionales de la région MENA réalisés par la banque mondiale, par exemple.

⁴ Commissariat Régional de Développement Agricole

⁵ Syndicat des agriculteurs de Tunisie

⁶ Agence de la Promotion de l'Investissement Agricole

⁷ Groupement de Développement Agricole

⁸ Société Mutuelle des Services Agricoles

- c) Développer une matrice SWOT de la filière est établie pour analyser les problèmes, les contraintes de la filière.
- d) Etablir un plan d'action avec un schéma de mise en œuvre reposant sur les éléments développés suite à l'atelier d'approfondissement.

V- Revue de la bibliographie

La phase de la revue bibliographique nous a permis de faire le parcours de de recherche et de consultation de toutes les publications disponibles sur internet ou auprès de nos interlocuteurs du projet PAD et des parties prenantes contactées.

La liste des ressources bibliographique et webographique est disponible dans la section références bibliographiques.

L'importance stratégique de la filière et son rôle dans la sécurisation alimentaire de tout le peuple tunisien nous semblait déjà que nous allons être noyés dans la documentation technique et dans des analyses *macro*, *méso* ou même *microéconomique* tenant compte de ce rôle stratégique et de son fort potentiel de stabilisation géopolitique des producteurs céréaliers.

Les ressources retenues pour l'analyse de l'étude sont uniquement les suivantes :

- Une référence technique et institutionnelle
- Une référence académique soutenue et publiée
- Des publications institutionnelles officielles et fréquentes ou conjoncturelles

L'analyse de cette documentation nous a conduit à ce Memento :

- Le rôle de l'Etat est restreint de plus en plus vers un rôle de régulation uniquement entre les producteurs, les transporteurs, les stockeurs et les transformateurs.
- L'Etat régule le stock en fonction des années de pénuries à cause de fléaux ou de ravageurs, mais aussi lors des années de mauvaise production.
- Les écarts pluviométriques de la Tunisie observés entre le Nord et le Sud du pays impactent directement les rendements de la filière.
- Les différences bioclimatiques entre les régions au sein du même gouvernorat offrent un paysage céréalier entièrement différent au sein de la même campagne : passer d'un rendement record dans une région vers un rendement non récoltable⁹ dans une autre au sein du même gouvernorat.

⁹ L'action de récolte est économiquement non profitable pour des faibles rendements.

- L'absence de structures professionnelles émergentes de la profession (associations de céréaliers groupement de céréaliers ...) rend le maillon des producteurs plus fragile sur plusieurs aspects :
 - Négociation et commerciales optimisées et lutter contre le dumping des revendeurs ou intermédiaires.
 - Optimisation des paquets techniques et diffusion de connaissances pour améliorer les compétences régionales.
 - Harmonisation et organisation de la récolte selon le stade de maturité sans concurrence sur les ventes ou le stockage. ○ Implications dans l'investissement ou la programmation régionale : participer à différents maillons autre que la production.

Au niveau du gouvernorat du Kef, les ressources disponibles se limitent à des séries statistiques ou des informations sondées à partir des entretiens avec les personnes ressources. Selon nos personnes ressources, aucun travail n'a été entamé portant sur l'analyse filière au niveau régional.

Chapitre 2 : Analyse du marché et des données de la région

I- Marché mondial des céréales

Prix européens des céréales

PRIX CULTURE (Prix indicatifs en €/quintal)	29/9/2014	26/9/2014	25/9/2014	24/9/2014	23/9/2014	22/9/2014
BLE PANIFIABLE¹⁰ MIN 11.5/35/76/220	121,50	121,00	121,00	118,50	119,50	121,00
BLE STANDARD	115,00	115,50	113,00	111,00	111,50	112,50
ESCOURGEON FOURRAGER	123,50	124,00	122,50	122,00	123,00	123,00

Ces prix sont transcrits à partir du site www.synagra.be c'est le portail de « l'Association Professionnelle De Négociants En Céréales Et Autres Produits Agricoles », il rassemble les prix européens des négociants en agriculture. Ces prix sont à titre de référence pour montrer la valeur d'un quintal de blé sur le marché européen et mondial.

Les prix physiques indicatifs des céréales seront calculés et indiqués sur le site web quotidiennement chaque matin à 7.30 h. Ces prix indicatifs reflètent les opérations traitées la veille avant 16 h.

II- Production céréalière et marché tunisien ¹¹

L'état des cultures sur le terrain augure d'une bonne récolte céréalière. Les précipitations de mai 2014 ont dépassé la normale dans plusieurs régions du pays.

Les surfaces céréalières emblavées durant la campagne 2013/14 ont atteint 1.247 million d'hectares (85% des prévisions) dont 85 milles hectares en irrigation d'appoint contre 1.13 million d'hectares réalisés en 2012/13 soit une augmentation de 10.3%.

Ces superficies sont réparties entre 844 milles hectares au nord (98% des prévisions) et 403 milles hectares au centre et au sud (66% des prévisions).

Par espèce, les réalisations se présentent ainsi :

- Blé dur : 572 milles ha (86% du prévu),
- Blé tendre : 128 milles ha (94%),
- Orge : 535 milles ha (81%), - Triticale : 12 milles ha (96%).

¹⁰ Les circonstances exceptionnelles de la moisson 2014 entraînent des adaptations au système de cotations pour le blé. Les normes, négociées avec la meunerie, sont adaptées afin de coter cette année un prix panifiable culture. La cotation est seulement valable pour les variétés de blé reconnus comme panifiables et qui répondent aux critères minimum suivants : protéines 11.5 %, Zélény 35, poids spécifique 76 kg et un temps de chute d'Hagberg de 220 secondes. ¹¹ Source : ONAGRI, 2014

Les surfaces réservées à la production de semences sélectionnées ont été de l'ordre de 19 418 ha dont 5956 ha en irrigué. (voir III. Dimensionnement du marché de la filière)

III- Dimensionnement du marché de la filière

La composante « Marché » n'est pas assez influente pour segmenter la filière de céréales, l'Etat à travers l'office des céréales, détient le contrôle et la régulation des marchés.

En effet, vu que c'est une filière stratégique et un facteur de sécurisation alimentaire de grande masse pour la population, le maintien du produit à coût abordable pour la population la plus démunie constitue une sécurisation de l'alimentation de base des tunisiens. Le rôle de l'Etat consiste à subventionner la filière en amont comme en aval pour assurer l'accès à la nourriture pour tous.

Outre la production collectée, il existe un écart dans la production estimée et celle collectée. En effet, selon plusieurs avis d'experts, cet écart est expliqué par ce qui suit :

- L'autoconsommation retenue sur ferme de la part de l'agriculteur et qui consiste en :
 - o L'alimentation familiale
 - o L'alimentation du bétail
- Les réserves en semences.

La différence entre ces quantités retenues chez l'agriculteur et l'écart de collecte ne justifie pas cette quantité.

La méthodologie d'estimation de la récolte et les outils déployés sont la source d'erreur. En effet, il existe plusieurs techniques satellitaires et télédétection ainsi que de l'organisation et programmation de la production qui peuvent être mis en œuvre pour avoir plus d'exactitude.

Il existe éventuellement des possibilités de vente (en quantités minimales) pour le marché parallèle. Aucune étude jusqu'à présent n'a pu dimensionner ce flux mais il en fait partie de la filière depuis avant même son initiation.

IV- Données générales sur le gouvernorat de Kef

a. Localisation

Le gouvernorat du Kef est situé au Nord-Ouest du pays, représente une région de liaison entre la Tunisie et les pays Maghrébins à travers la zone frontalière avec l'Algérie (127 km), de plus il relie le Nord-Ouest au centre du pays à partir des routes nationales RN5, RN12 et RN17.

Figure 1 : carte de localisation du gouvernorat



b. Données géographiques et démographiques

Au niveau économique, le gouvernorat du Kef est une région à vocation agricole dont sa participation à la production nationale est estimée de 10% de céréales, 3,4% de laits et environ 7% de viandes rouges.

Le gouvernorat dispose des ressources importantes de substances utiles (le marbre, l'argile, le sable...) à côté du secteur des mines le gouvernorat englobe deux zones industrielles qui couvrent 34,5 Ha.

Ainsi qu'un réseau de sources des eaux minérales froides et chaudes (peuvent être exploitées au niveau industriel et thermal) et un patrimoine archéologique diversifié.

- ▶ Nombre de délégations : 11
- ▶ Nombre de communes : 12
- ▶ Nombre de secteurs : 87
- ▶ Nombre de conseils ruraux : 12

c. Superficie

Le gouvernorat couvre 5081 km², soit 3,2% de la surface du pays et environ 30,7% de la surface de la région du Nord-Ouest. Selon le recensement de l'INS (2004), une population de 258 790 habitants. Il est constitué de 11 Délégations et 87 secteurs. Les terres incultes couvrent environ 10 600 ha, la Superficie Agricole Totale du gouvernorat couvre donc 497 500 ha (97.9%). Cette superficie englobe les forêts, les parcours et les terres labourables qui constituent la Superficie Agricole Utile.

Le tableau ci après nous montre la répartition des superficies agricoles par filière. Il est évident que d'après ce tableau que les superficies en céréaliculture occupent la première place.

Tableau 2 : Exploitation des terres agricoles (Campagne 2012/2013)

Délégation	Céréales	Arboriculture	Oliviers	Fourrages	Légumineuses	Cult. maraichères	Autres
Le Kef Est	21400	1099	4355	3010	220	863	250
Le Kef Ouest	10700	730	2117	1520	40	118	-
Dahmani	26520	910	3406	2593	-	1993	8
Tejerouine	25520	1085	6934	3735	5	114	5
Sers	18700	1044	5331	583.5	85	2420	-
Ksour	19800	988	640	2600	-	180	-
Djrisa	11690	439	2684	1150	-	162	-
Kalaat Snen	22920	511	2100	1400	-	3	-
Kalaat Khesba	13250	821	1200	867	-	177	-
Nebeur	26000	1433	7682	4560	2250	60	240
Sakiet Sidi Youssef	19000	1107	3551	2170	50		5
Gouvernorat Unité : Ha	215500	10167	40000	29440	2650	6090	508

Source : ODNO¹¹, 2014

d. Données Climatiques

i. Les caractéristiques climatologiques

Le gouvernorat du Kef qui fait partie des gouvernorats du Nord-Ouest de la Tunisie, se caractérise par un climat continental, du fait de son éloignement de la mer.

L'hiver est rigoureux et les températures sont faibles, les minimales sont parmi les plus basses de la Tunisie. Les tombées de neige sont fréquentes sur les collines. Les gelées sont fréquentes et tardives au printemps et la grêle aussi est fréquente, alors qu'en été les plaines sont exposées

¹¹ ODNO : Office de Développement du Nord Ouest

aux vents chauds continentaux et au sirocco. Ces caractéristiques climatiques ont des répercussions sur les rendements des cultures notamment dans certaines zones du gouvernorat.

D'après la carte des étages bioclimatiques (Fig.3) le gouvernorat du Kef appartient en grande partie à l'étage semi-aride à hiver frais.

Toutefois, la région Sud-Ouest du gouvernorat (Kalaat Snane, Kalaa Khesba, Jerissa, Tejerouine, Sidi Rabeh) se caractérise par un climat aride supérieur.

Cependant, on trouve des zones au Nord-Ouest (Sakiet Sidi Youssef, Touiref) et au Nord-Est (Nebeur) et même au Sud-Ouest qui se caractérisent par un climat sub-humide à hivers frais.

Le gouvernorat du Kef présente ainsi un climat très varié dans l'espace (d'une région à une autre) et dans le temps (d'une saison à une autre).

Tableau 3 : Répartition pluviométrique du gouvernorat du Kef

Année	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005
Nebr (Est)	410	640	586	420	673	353	489	504	581
Dahmani (Centre)	296	552	423	431	570	313	490	469	372
Tejerouine (Sud)	286	420	470	400	571	227	450	467	444
Moyenne	330,7	537,3	493,0	417,0	604,7	297,7	476,3	480,0	465,7

Source : CRDA, 2014

i. La température

La température dans le gouvernorat du Kef varie d'une région à une autre, pour cette raison entre autres on dispose de plusieurs stations ayant des périodes d'observation assez longues, qui couvrent le gouvernorat du Kef et ses environs.

Le tableau ci-après présente la **température moyenne mensuelle** au niveau de ces différentes stations.

Tableau 3 : Répartition des températures moyennes mensuelles au gouvernorat du Kef

Station	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	At
Le Kef	22,6	17,6	12,4	8,5	7,3	8,4	11,1	13,3	17,9	22,7	26,5	26,3
Mellègue Barrage	23,2	18,6	13,9	10,3	9,7	10,4	11,9	14,5	19,6	23,9	27,1	27,2
Sakiet Sidi Youssef	22,0	17,4	12,0	7,7	6,0	6,2	9,2	12,6	16,3	22,4	26,0	26,4
Sers Gare	22,8	22,5	12,4	8,7	7,5	8,4	10,9	13,9	18,1	22,7	26,4	26,2
Makthar	21,6	15,9	10,9	7,1	5,7	6,8	9,2	12,5	16,7	21,7	25,4	25,1
Tejerouine	22,6	16,5	11,6	8,1	7,0	8,0	11,1	14,8	18,9	24,0	27,1	26,2
Rebiba (Kalaat Snane)	23,7	18,6	13,7	9,6	8,0	9,0	11,3	15,0	18,6	24,8	27,7	28,0
Thala	21,6	16,5	11,8	7,9	6,4	7,6	10,2	13,3	17,7	22,4	26,3	25,3
Rouhia	24,7	18,4	13,1	9,9	8,6	10,4	12,7	15,5	19,7	23,9	27,5	27,9
Zaafra	22,0	17,4	11,2	7,0	6,6	7,6	10,0	13,0	16,5	22,0	25,2	25,6

Source : CRDA, ODNO, 2014 Le gouvernorat du Kef est subdivisé en 3 zones :

- Une zone Nord constituée par la bande Nebeur, Mellègue et Touiref et caractérisée par une amplitude thermique annuelle variant de 18 à 19°C.
- Une zone centrale constituée par la bande Sers, le Kef et Sakiet Sidi Youssef, et caractérisée par une amplitude thermique annuelle variant de 19 à 20°C.
- Une zone Sud constituée par la région d'el Ksour, Dehmani, Kalaa Khesba, Tejerouine et Kalaat Snane et caractérisée par une amplitude thermique annuelle supérieure à 20°C.

ii. La pluviométrie

La pluviométrie au niveau du gouvernorat du Kef se caractérise par une variabilité spatiale assez importante. En effet, elle varie de 320 mm au niveau de la zone la moins arrosée située au Centre Ouest du gouvernorat, à 520 mm au niveau des zones les plus arrosées situées au Nord de Sakiet Sidi Youssef et de la ville du Kef.

La variabilité spatiale de la pluviométrie est plus marquée au niveau des zones Nord et Est du gouvernorat où la pluviométrie varie de 400 à 520 mm, qu'au niveau des zones Centre et Sud-Ouest où la pluviométrie varie de 320 à 380 mm.

Ces écarts altèrent les rendements des cultures de grandes étendues telles que la céréaliculture.

Chapitre 3 : Analyse Contextuelle

I- Analyse du contexte : Micor-Méso et macro

L'analyse de la filière ramène à un constant à trois niveaux :

a. Niveau Micro :

Ce niveau d'analyse est confondu au niveau de notre analyse de la filière qui tend à émerger les maillons locaux permettant à la filière de maintenir son équilibre. Cet équilibre est maintenu stable grâce à un flux diffus et informels entre les chaînes de valeurs. L'absence d'une structure professionnelle de veille sur la filière rend l'appréhension des maillons difficile au niveau de l'analyse. Les goulots prépondérants et qui marquent la filière à ce niveau se situent au niveau des variations/faiblesses des rendements et l'inadéquation des paquets techniques.

b. Niveau Méso :

Cet aspect méso, rappelle à ce niveau l'importation d'une organisation professionnelle versant sur une consolidation du métier des céréaliers en veillant sur l'aspect communautaire, économique et social. L'importation de la vulgarisation et du brassage pour harmoniser les paquets techniques est l'atout de l'appui à la filière et ce en respect aux bonnes pratiques culturelles.

c. Niveau Macro :

En terme macro-économique, le besoin de consolidation de la filière à travers l'audit approfondi de tous ses maillons pour une meilleure attribution des barèmes des prix. Le rôle de l'office devrait s'ouvrir aussi à l'accompagnement, à travers les institutions opérationnelles (INGC, AVFA, CRDA, ...) pour diffusion de bonnes pratiques. L'appui de l'investissement privé dans les silos de stockage est une solution imminente pour assurer la bonne collecte et la sécurisation des récoltes contre les aléas climatiques et ravageurs.

II- Analyse SWOT des entretiens

L'analyse à travers la matrice « SWOT » est un outil pour identifier et analyser les facteurs externes et internes qui affectent favorablement ou défavorablement la filière céréale au niveau du gouvernorat de Kef.

L'analyse des facteurs externes permet d'identifier les opportunités et les menaces. Les opportunités peuvent influencer le devenir de la filière et qui nous renseignent sur les possibilités et les alternatives de réussite de la filière à saisir.

L'analyse des facteurs internes permet d'identifier les forces et les faiblesses que chaque maillon peut transmettre à la filière. Les forces sont les atouts de ces maillons. Les faiblesses sont les points faibles et qui représentent les éléments d'intervention et de changement.

Sur la base de nos entretiens avec les différentes personnes ressources, nous avons pu établir la matrice suivante :

Matrice SWOT- Kef

Forces

- Marché non saturé et demandeur en production/productivité
- Intégration de la culture céréalière dans les systèmes d'exploitation standards de la région
- Terrains agricoles abondants et possibilité d'augmentation de la superficie emblavée
- Importance pour l'économie locale et nationale : protection / subventions
- Source de revenus stables pour l'agriculteur : acheteur unique et prix défini

Opportunités

- Potentialité d'exporter en cas de performances meilleures et libération de la filière
- Subvention de l'Etat dans le carburant/transport
- Privatisation de la collecte et du stockage et retrait de l'office en rôle de supervision
- Possibilité d'extension des zones irriguées/intensification des superficies
- Existence de SMSA ayant réussi sa prestation servant d'exemple de leurs rôles.

Faiblesses

- **Problème de mécanisation lors de la préparation du sol pour les petits agriculteurs**
- **Faible accès aux services financiers : crédits de campagne en retard, petits agriculteurs non solvables.**
- **Taux d'endettement élevé des agriculteurs □ non banquable**
- **Rôle de l'assurance agricole non émergeant, faible demande des agriculteurs des produits de l'assurance**
- **Pluviométrie non suffisante et régulière au cours du cycle**
- **Faiblesse du prix du quintal au niveau national ne couvrant pas une marge conséquente**
- **Taille de l'exploitation rend les petits agriculteurs dépendants des prestataires et fournisseurs d'intrants (crédits fournisseurs)**
- **Absence de l'aspect organisationnel du métier entre agriculteurs (associations, chambre d'agriculture des céréaliers ...)**
- **Faible attention au programme de fertilisation et traitement de la part de l'agriculteur**
- **Faible capacité de stockage dans les silos dans la région**

Menaces

- **Morcellement et parcellement accentué par l'héritage et la reconversion du statut des terrains**
- **Sous-traitance et intermédiaires dans la filière en abondance (achat au comptant à la parcelle par des commerçants et gain sur la marge à la vente à l'OC)**
- **Fuite vers le marché informel et commercialisation / proximité des frontières / autoconsommation / consommation du bétail.**
- **Mauvaise expérience des coopératives laissant encore des séquelles touchant l'esprit des agriculteurs pour l'associatif,**
- **Zone à risque pour la grêle pouvant faire ravage pour les cultures.**

Chapitre 4 : Analyse de la filière

I- Préalable et méthodologie d'analyse de la filière

- Il est important de signaler que la méthodologie préconisée par cette analyse ainsi que de sa portée se base sur les entretiens directs et les personnes ressources du projet.
- La mission est restreinte dans le temps par rapport au thème d'étude, il impossible d'établir à ce niveau un diagnostic exhaustif de toutes les parties prenantes et de la filière.
- L'analyse a porté sur des entretiens avec un échantillon de personnes ressources, choisis en concertation avec la coordination régionale du projet PAD.
- Les entretiens ont focalisé sur des questions ayant attiré aux problématiques régionales des maillons de la filière.
- Le réseau de personnes ressources de l'équipe des consultants a été aussi déployé pour pallier au manque d'information/difficulté ou à son croisement avec des données connexes.
- L'analyse de la composante « Marché » n'est pas assez influente pour segmenter la filière. En effet, vu que c'est une filière stratégique et c'est un facteur de sécurisation alimentaire de grande masse, l'Etat à travers l'office des céréales, détient le contrôle et la régulation des marchés (voir X. Dimensionnement du marché de la filière) □ Un SWOT^{12a} été mené avec chaque personne ressource.

II- Diagnostic et cartographie de la filière

Les acteurs de la chaîne de valeur céréales au Kef sont diversifiés et coopèrent en synergie à la fois formelle et informelle à défaut d'une structure organisationnelle régissant la filière.

Ces acteurs opèrent souvent d'une façon individuelle dans le processus de la filière, les agriculteurs représentent le maillon le plus important de point de vue stabilité et consistance de la filière. En effet, l'altération de ce maillon remettra en cause l'amont et l'aval de la filière : à partir de la stabilité économique des revendeurs passant par les prestataires de services de mécanisations et les transformateurs jusqu'en arrivant vers l'aval de la filière représentée par le consommateur final.

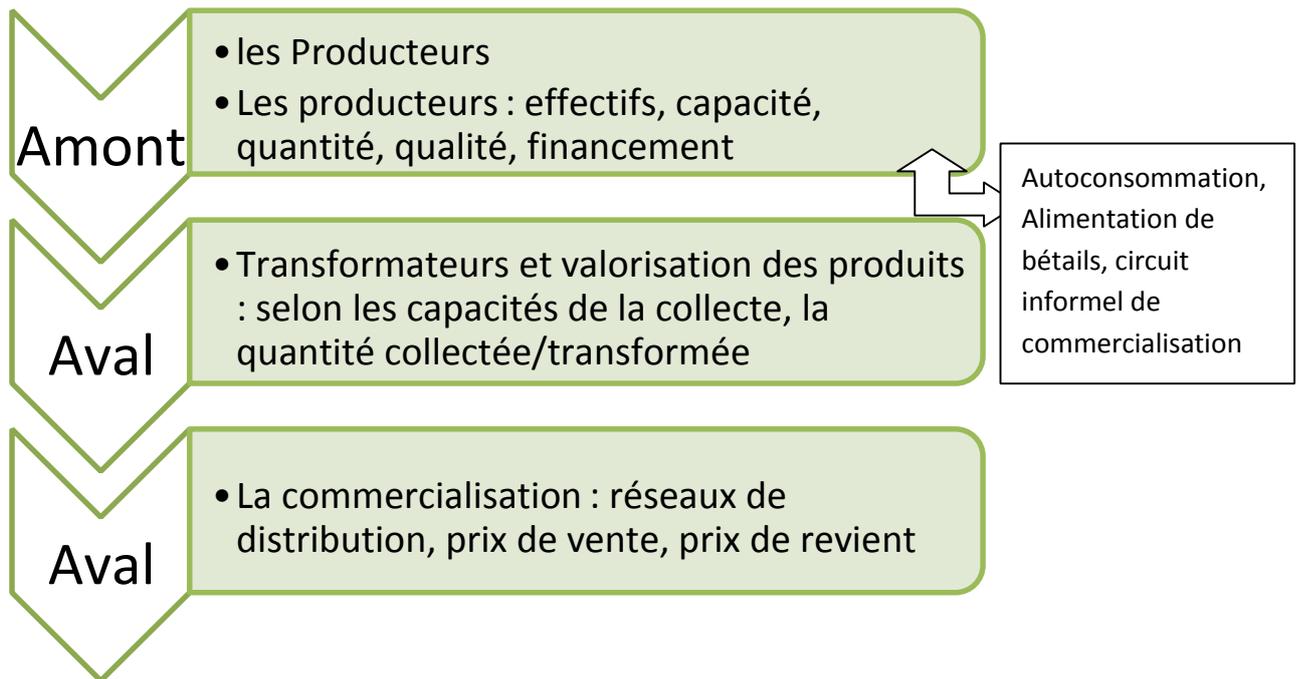
La filière céréalière est composée de trois maillons principaux répartis comme ce qui suit:

- L'amont de la filière : Le **maillon** de la production. **(1)**

¹² SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats

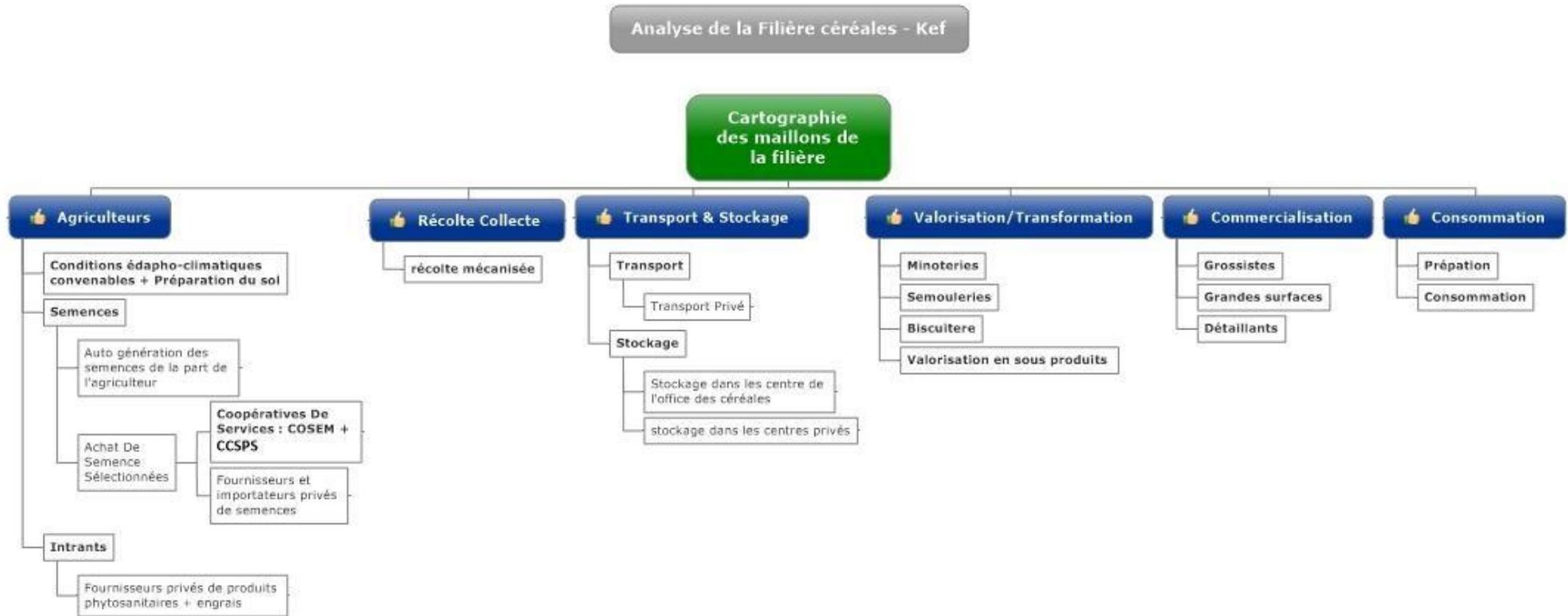
- L'aval de la filière :
 - o Le **maillon** de transformation/valorisation. (2) o Le **maillon** de commercialisation. (3)

Le schéma suivant cartographie de façon synthétisée l'organisation de la filière céréale dans le gouvernorat du Kef :

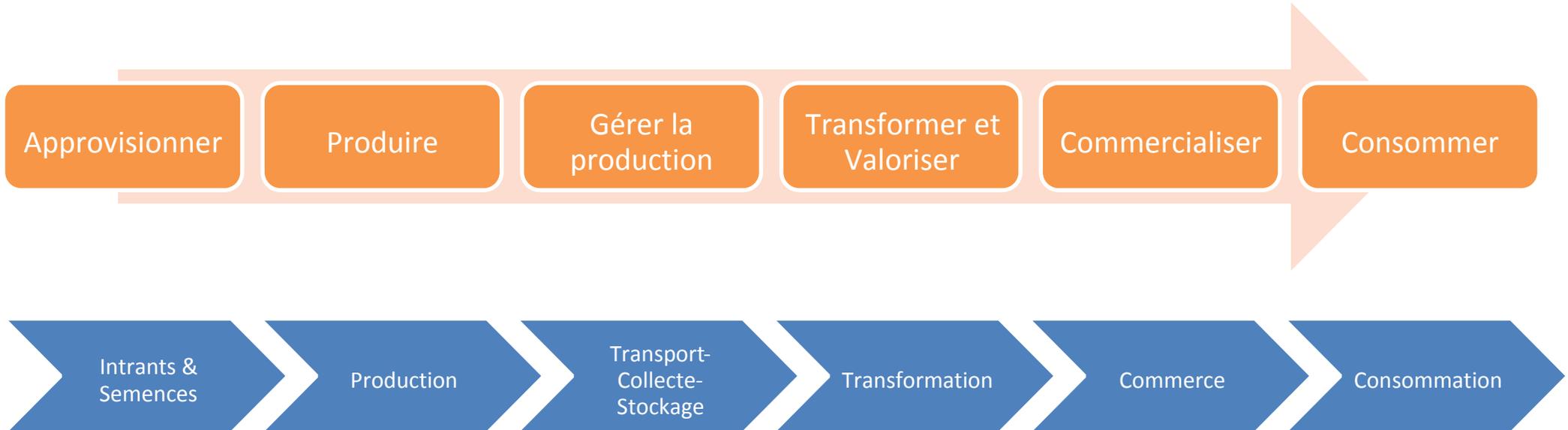


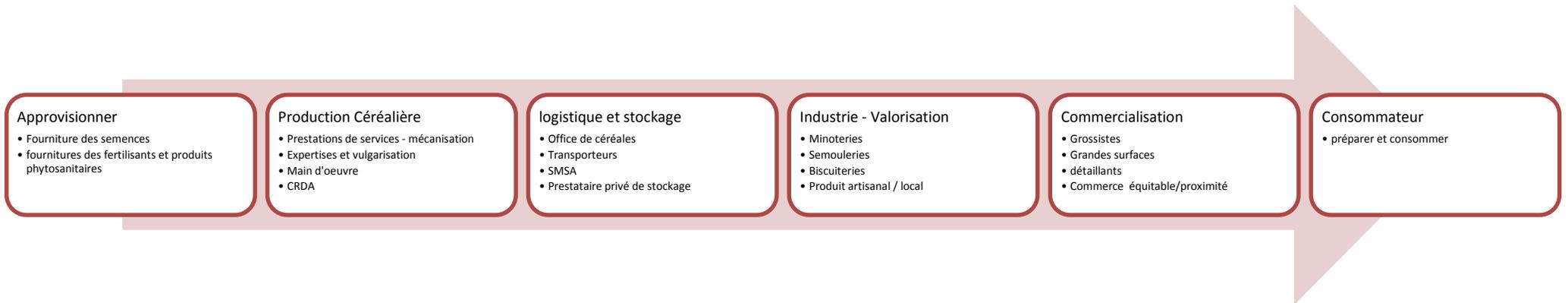
Le schéma suivant montre la filière de céréales telle qu'elle est décrite dans ce qui a précédé.

a. Cartographie de la filière



b. Les maillons de la filière céréale





III- Identification des maillons de la filière

L'analyse de la filière céréaliculture nous a fait distinguer 6 maillons principaux, scindés en deux groupes :

- **L'Amont de la filière** o Les intervenants au cours de la production o Les intervenants au cours de la récolte o Les intervenants au cours du transport et du stockage
- **L'Aval de la filière** o Les intervenants au cours de la valorisation et la transformation. o Le circuit de commercialisation. o Le consommateur.

IV- L'Amont de la filière

Dans ce groupe on trouve les opérateurs suivants :

- **Les Agriculteurs** : ce sont les opérateurs principaux et maillons productifs de la filière et qui ont la capacité de dégager une valeur ajoutée de la terre. Ce maillon est détaillé dans la section suivante pour exposer son importance économique.
- **Les revendeurs de semences** : ce sont les revendeurs privés de semences qui sont récemment inscrits au catalogue officiel des semences et qui ne sont pas fortement représentés sur le plan géographique, et de l'autre rive de fournisseurs de semences, on trouve la COSEM qui est le multiplicateur de semences et qui ne peut couvrir que 10 à 15% du besoin. Les semences sont soit autoproduites ou achetées auprès de l'office à partir des meilleures productions collectées.
- **Les revendeurs des produits phytosanitaires** : les sociétés privées de commercialisation des intrants qui sont présents en nombre considérable sur le gouvernorat, ou qui opèrent aussi en prestation mobile à partir du grand Tunis et livrent spécialement les grandes commandes aux agriculteurs directement.
- **Les intermédiaires et prestataires de services** dans les travaux de préparation du sol et lors de la récolte (locataires des tracteurs et des moissonneuses batteuses) □ **Les intervenants au cours du transport et du stockage** :
 - **Les opérateurs logistiques du transport de la récolte** : de la ferme au centre de stockage initial pour peser la récolte et l'échantillonnage en vue d'un paiement sur la qualité. Ces opérateurs peuvent aussi intervenir en cas de transfert de stock ordonné par l'Office des Céréales.
 - **Les centres de stockage** : initialement ils appartenaient à l'Office des Céréales mais depuis 2005, beaucoup de centres sont attribués suite à un appel d'offre en vue de location et gestion annuelle au profit des SMSA. Il existe aussi des centres initiés par des sociétés à but lucratif (hors statut des SMSA) et qui commencent à augmenter les capacités de stockage. En 2014, la capacité de

stockage des centres relevant du gouvernorat est de 830 000 quintaux contre une collecte de 1 560 000 quintaux : c'est presque le double de la capacité. Il existe encore des centres de stockage d l'Office dans les zones marginalisées de production dans les gouvernorats du Sud de la Tunisie.

a. Analyse du maillon agriculteur : l'amont

L'analyse de ce maillon repose sur une interaction des autres maillons pour que ce dernier puisse accomplir sa tâche dans la chaîne des valeurs de la filière.

Les producteurs de céréales sont classés en trois groupes : les petits, les moyens et les grands exploitants selon le tableau suivant :

Taille de l'exploitation	Type de l'exploitant	Pourcentage de la superficie globale (%)	Pourcentage des producteurs de céréales<
0 – 10 ha	Petits exploitants	21,5	62,1
10 – 50 ha	Moyens exploitants	40,8	33,5
50 ha et plus	Grands exploitants	47,6	4,4

Source: Ministère de l'Agriculture et de l'environnement / référence enquête

i. Les espèces cultivées :

Les variétés céréalières cultivées au niveau du gouvernorat du Kef sont issues du patrimoine national et du catalogue national des variétés inscrites au JORT¹³.

ii. Introduction variétale et patrimoine génétique

Depuis 2005, la privatisation des prestations de collecte ainsi que la commercialisation de nouvelle variété a fait son essor, il est possible d'introduire une nouvelle variété de céréale moyennant un procédé d'expérimentation et de test de la culture durant deux campagnes consécutives. A la suite des résultats, une demande peut être faite pour déposer le nom commercial et l'inscrire au catalogue officiel des variétés auprès du Ministère de l'Agriculture à travers les instances de la Direction Générale de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles (DGPCQPA).

Le tableau en annexe n° 1 représente la liste des variétés inscrites au catalogue jusqu'à 2013. Cette liste est mise à jour annuellement par les soins de la DGPCQPA.

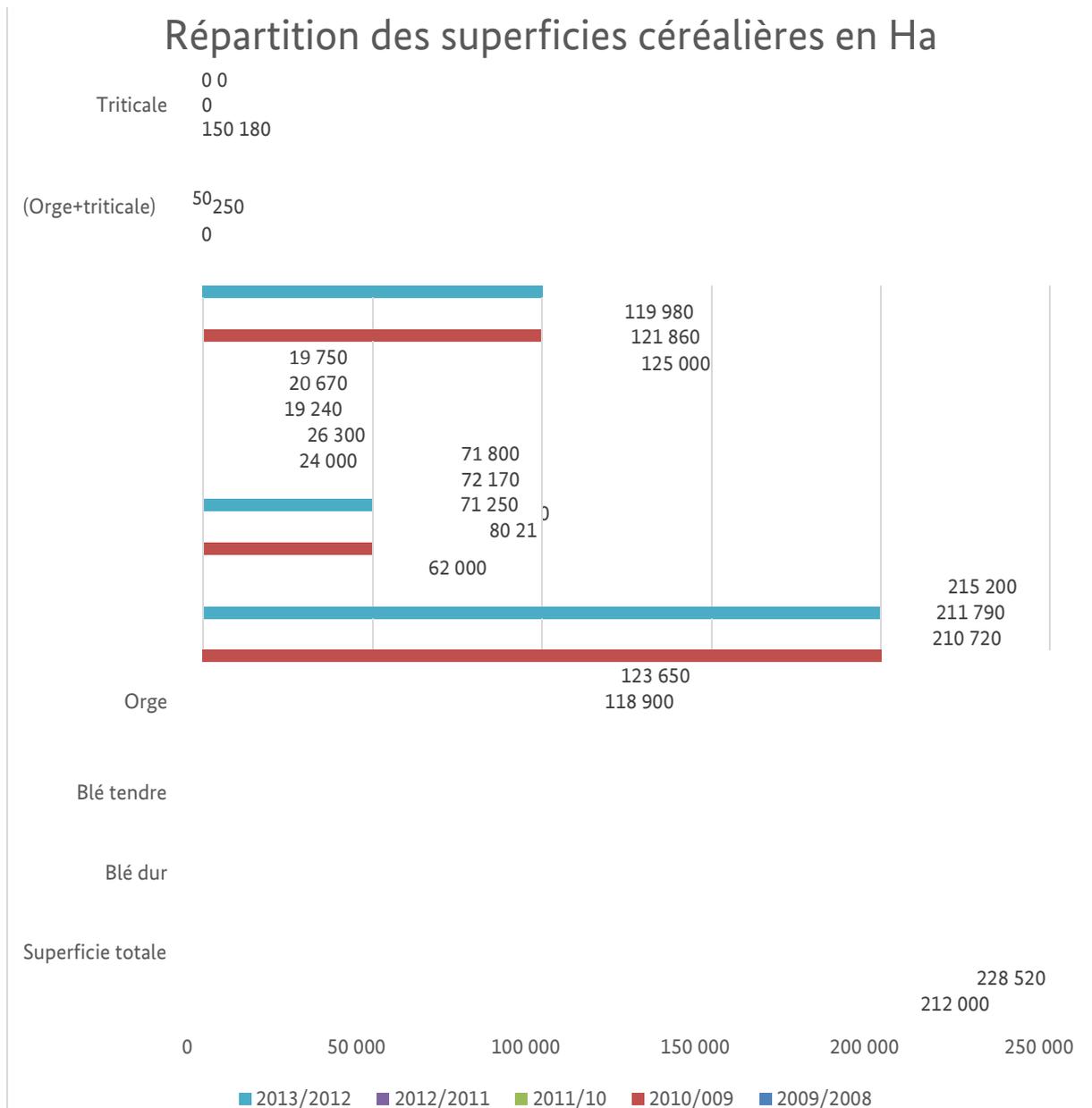
¹³ JORT : Journal Officiel de la République Tunisienne

iii. Evolution des superficies des céréales

1. Répartitions des emblavures céréalières

Le potentiel de culture céréalière est important au Kef, les superficies sont en moyenne de 200 000 ha, celle-ci varie en fonction des assolements et du planning cultural de l'agriculteur ainsi que du marché aussi pour la concurrence avec les autres spéculations.

Figure 2 : Répartition des superficies agricoles céréalières



2. Typologie des exploitations agricoles

La typologie des exploitations agricoles montre que plus que 70% des superficies sont supérieures à 20 ha et qui représentent 25% du nombre des exploitations au Kef. L'effet du morcellement et parcellement des terrains agricoles est fortement signifiant au Kef. Le reliquat des superficies représentant 75% du nombre des exploitations représente des exploitations inférieures à 20 ha. Il est à noter que 23,3% sont des exploitations entre 5 à 10ha.

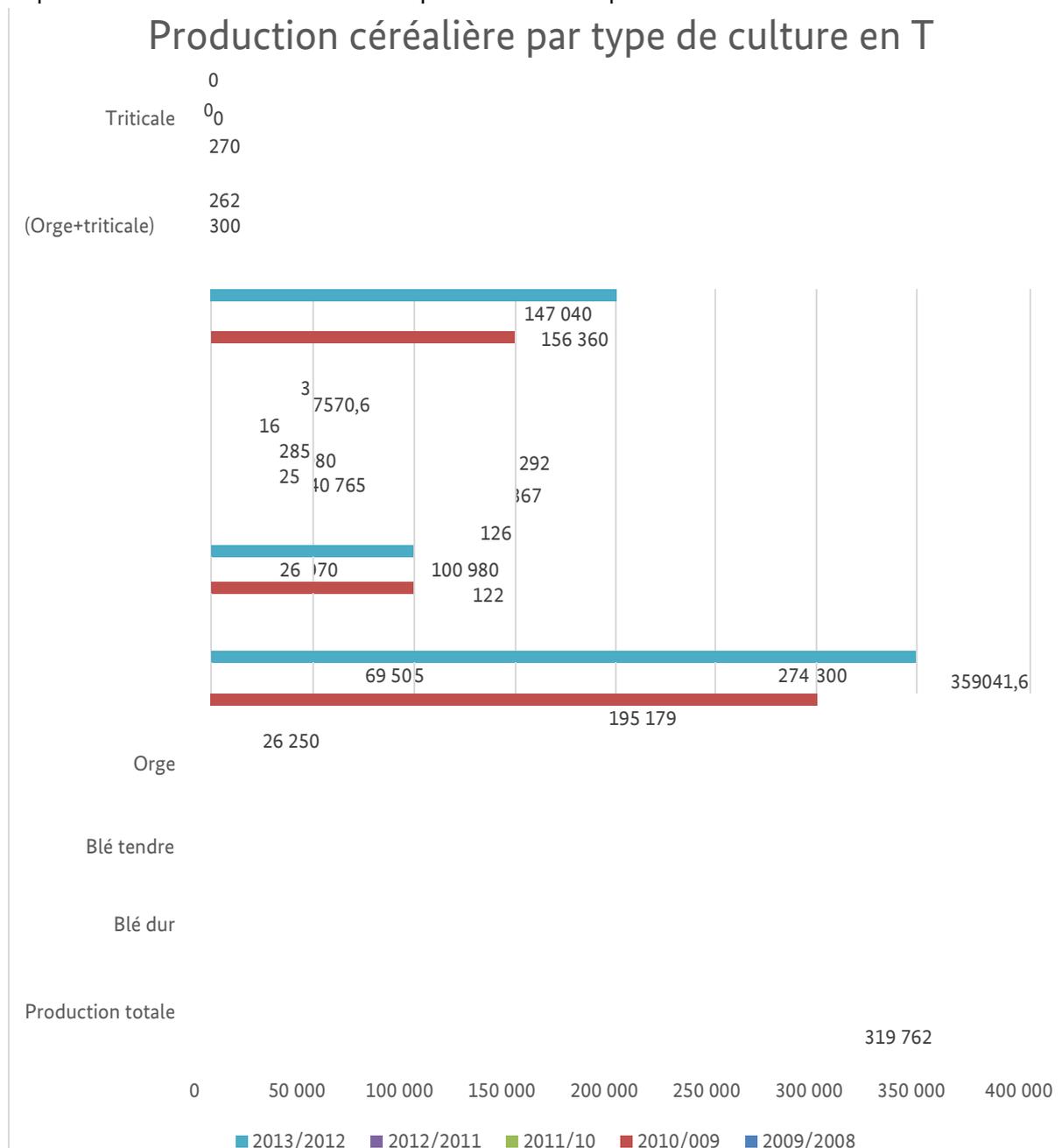
Tableau 4 : Typologie des exploitations agricoles

Tailles des exploitations	La superficie		Les exploitations	
	Pourcentage (%)	Superficie (Ha)	Pourcentage (%)	Nombre des exploitations
- 0 - 1 Ha	0,04	168	4,3	779
- 1 - 2 Ha	0,4	1742	6,6	1199
- 2 - 3 Ha	1,0	2754	8,5	1547
- 3 - 4 Ha	1,4	5382	8,5	1540
- 4 - 5 Ha	1,6	6048	7,4	1350
- 5 - 10 Ha	7,8	30309	23,3	4221
- 10 - 20 Ha	10,5	40418	16,1	2903
-20 - 50 Ha	21,8	84637	15,9	2776
-50 - 100 Ha	20,4	78886	6,5	1170
-100 Ha et plus	35,1	136002	3,5	624
Gouvernorat	100	387356	100	18110

Source : ODNO, 2013

3. Production céréalière

La production céréalière annuelle est répartie comme ce qui suit :



4. Evolution des rendements des céréales

Les rendements moyens sont dépendants de la pluviométrie annuelle et de l'absence de catastrophe ou aléa naturel. En effet, le sud du gouvernorat est devenu une zone à risque pour la grêle. De plus, le nombre des incendies à cause de défaillances matérielles ou autres, sont significatifs.

Le rendement moyen du gouvernorat est oscille entre 15 et 17 qx/ha. Des rendements de 25 à 35 qx/ha sont observés au Nord du gouvernorat.

b. Le stockage

Le gouvernorat du Kef dispose de 23 centres de stockage et qui couvrent une capacité de stockage régionale de 830 000 quintaux. Cette capacité ne couvre pas le besoin ni même les périodes de forte de collecte. Il est à noter que les centres de collecte ne représente que des points rapatriements des céréales collectés en destination d'autres centres de stockages et ce en fonction du besoin logistique de l'office des céréales.

c. La Collecte

La collecte des céréales est assurée par les sociétés mutuelles (ex coopératives centrales) et les collecteurs privés qui interviennent en tant que mandataires de l'Office des Céréales. Depuis 2005 et dans le cadre de la libéralisation des activités commerciales à caractère concurrentiel, la participation des collecteurs privés ne cessent d'augmenter au fils des années, à titre d'exemple elle est passée de 0,7 % en 2005 à 42 % en 2010 avec l'objectif d'atteindre 60 % en 2012. Leur *implantation* couvre la plupart des zones de production.

Collecteur privé
Grands Silos De Beja
Comptoir Multiservices Agricoles
Société Des Silos Et Services Agricoles
Société "Collecte Céréalière Du Nord"
Société Céréales Collecte
Société Matmourat Sfina
Société Tunisienne D'engrais Chimiques
Société De Développement Agricole
Compagnie Tunisienne Des Activités Agricoles
Société Tunisienne De Collecte Des Céréales
Société Euromag
Société mutuelle
Société Mutuelle Centrale Des Services Agricoles Grandes Cultures
Société Mutuelle Centrale Des Services Agricoles Des Blés
Société Mutuelle Centrale De Semences
Société Mutuelle Centrale De Semences Et Plants Sélectionnés
Société Des Services Collectifs Agricoles Menzeliene

Source : Office des Céréales, 2014

V- Aval de la filière

L'aboutissement de l'aval est la filière se termine au niveau du consommateur final des produits issus de la céréaliculture. Cet acheminement est cautionné par l'intervention des opérateurs suivants :

a. Les transformateurs :

C'est le maillon valorisateur dans la chaîne de valeur de la filière, en effet leurs apports permettent de rendre les produits sous différentes formes de consommation possible ainsi qu'un conditionnement différent. Ils aboutissent à préparer les produits avant le maillon de distribution. Cette étape de la chaîne de valeur est indisponible dans le gouvernorat cible. L'industrie céréalière comporte les activités suivantes :

- Minoteries et semouleries
- Pâtes alimentaires et couscous
- Boulangeries
- Biscuiteries
- Aliments pour enfants

i. Minoteries

Le secteur meunier, entièrement privé et organisé en Chambre Syndicale, comporte actuellement 25 unités actives dont 18 implantées sur le littoral à proximité des 4 grands ports de la Tunisie, constituant ainsi 4 pôles de transformation : 8 dans la région du Grand Tunis avec 53 % de la capacité nationale, 4 à Sousse, 3 à Sfax et 3 à Gabès. Les cinq unités qui restent sont situées à l'intérieur du pays dans les gouvernorats de Nabeul, Béja, Jendouba, Gafsa et Kasserine.

Les quantités triturées annuellement sont aux environs de 2 millions de tonnes.

Le maillon des minoteries et semouleries compte 25 opérateurs selon les ressources de l'office des céréales. Ils sont basés sur tout le territoire du côté Est de la Tunisie. Ce choix d'implantation sur le littoral et le Nord (dans les gouvernorats de Tunis, Sousse, Sfax, Gabès, Béja), repose sur la facilité logistique et infrastructurelle pour pouvoir desservir toutes les jonctions du marché.

Elles arrivent à triturer environ 20 millions de q de blé par an, pour une capacité de 33 millions de q. le taux d'occupation adjacent de 60%. Cette répartition nécessite une révision de chaîne de production et une modernisation de son exploitation voir même en conglomérats. La performance des 10 minoteries de tête assurent d'ores et déjà les $\frac{3}{4}$ des fabrications (tableau 6).

Tableau : Principales entreprises de minoterie-semoulerie en Tunisie, moyenne 2008-2014

Entreprises	Gouvernorats	Blé trituré (Milliers q)	%	% cumulé
Minoteries du Centre et Sahel Réunis (La Rose Blanche)	Sousse	2 315	12,3%	12,3%
Sté Meunerie	Tunis	1 846	9,8%	22,1%
Epi d'or	Sousse	1 843	9,8%	31,9%
SMID	Sousse	1 343	7,1%	39,1%
G.I.A.N	Béja	1 237	6,6%	45,6%
G.M. de Tunis	Tunis	1 169	6,2%	51,8%
COTUSEM	Tunis	1 121	6,0%	57,8%
STPA	Sfax	1 093	5,8%	63,6%
SOUKRA	Tunis	982	5,2%	68,8%
SOTUMIS	Tunis et Gabès	984	5,2%	74,1%
Total 25 Minoteries	Tunisie	19 960	100,0%	100,0%

Source : Office des céréales / IPEMED ¹⁴

ii. Usines d'Aliment de Bétail (UAB)

Les Usines d'Aliments de Bétail, en grande majorité privées et organisées en Chambre Syndicale, sont au nombre de 200, concentrées essentiellement au niveau des grandes villes (Grand Tunis, Bizerte, Région du Sahel, Sfax, ...) mais également dans les zones d'élevage intensif (Région du Nord-Ouest, Sidi Bouzid, ...).

iii. Les Concessionnaires

Dans le cadre du désengagement de l'Office des céréales du commerce de détail, la vente de l'orge aux éleveurs est confiée à des *concessionnaires*, opérant dans le cadre d'un cahier des charges établi par le Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

b. Le circuit de distribution :

La commercialisation des céréales est assurée essentiellement par un circuit officiel et règlementé. Un circuit parallèle qui échappe à tout contrôle canalise une bonne partie de la production. Le marché officiel est approvisionné par les blés et l'orge collectés et /ou importés qui sont acheminés pour la consommation humaine à travers les minotiers soit pour la consommation animale à travers les unités de fabrication de concentrés.

Ce maillon est le plus actif de la chaîne de valeur, il représente le maillon avant final pour la préparation à la consommation. Il est manifesté par les circuits formels de distribution (grossistes, grandes distribution, détaillant, épiceries...) et les circuits informels (marché, souk, achat direct auprès du producteur.)

Les intervenants sont l'Office des céréales, les coopératives et les privés qui agissent en tant que mandataires de l'Office. L'office des céréales est la structure de gestion des disponibilités stockées par les opérateurs de collecte et de stockage. Il assure le maintien du stock stratégique du pays, il organise les opérations de distribution entre les différents utilisateurs

¹⁴ Céréales et oléoprotéagineux au Maghreb pour un co-développement de filières territorialisées, mai 2014

et il assure la rétribution des prestations de services aux opérateurs concernés (la prime de magasinage, la marge de rétrocession, la péréquation de transport). Le schéma suivant visualise ces circuits.

c. Le consommateur final :

c'est le maillon final de la chaîne de valeurs des produits, ces derniers peuvent se présenter sous diverses formes : *i-* matières céréalères intégrales (semouleries, pâtes..), *ii-* en dérivés de produits alimentaires à base de céréales (biscuit, alimentation pour bébé ou adultes), *iii-* les produits des habitudes culinaires traditionnelles (*Chorba frik, D'chiche, Mermez, M'hammsa, ...*).

Les produits céréaliers rentrent dans la base alimentaire des Tunisiens, les céréales ont toujours constitué le principal aliment de toutes les civilisations. Les nombreuses recherches scientifiques effectuées de nos jours attestent abondamment leurs propriétés extraordinaires. Les céréales complètes sont fondamentales pour l'organisme, contiennent des éléments nutritifs essentiels en quantité importante : des glucides ou hydrates de carbone présents dans l'amidon, des protéines avec une composition variable en acides aminés, de nombreuses vitamines (surtout celles du groupe B), des minéraux et des oligoéléments. Ils sont une source énergétique incontestable. Les produits d'antan, conçus et préparés selon un processus ou une recette traditionnelle et hygiénique, ne peuvent qu'être d'une grande valeur ajoutée à la chaîne.

VI- Identification des CVA

L'analyse prospective de la filière des céréales peut nous renseigner sur des créneaux potentiels à forte valeur ajoutée et issue d'un concept de proximité mais surtout ayant un impact de développement durable respectant le genre.

L'appui pour le développement de chaînes de valeurs ajoutées peut propulser le développement local et ayant un impact social surtout si cela pourrait impliquer la femme. Parmi les CVA prometteuses nous citerons dans ce qui suit :

- Semences de variétés céréalères traditionnelles ou anciennes, □
Couscous et produits dérivés du blé dur, □ Dérivés de l'orge.

a. L'analyse des CVA

L'analyse de ces CVA reposera sur l'identification distincte de chaque CVA indépendamment des autres. Seules les contraintes et les perspectives de réalisation seront fusionnées. En effet, après l'analyse a montré que les contraintes et les facteurs de succès sont les mêmes pour les 3 CVA.

i. Chaîne de valeur ajoutée : Semences de variétés céréalières traditionnelles ou anciennes

Cette chaîne de valeur ajoutée est prometteuse à cause de la perte d'efficacité des rendements céréaliers des variétés conventionnelles et grâce à la possibilité de régénérer les semences autochtones.

Maillons	Recherche / coordination	Production	Transformation	Commercialisation
Activités réalisées	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer un recueil de recherche sur les variétés autochtones disponibles/conservés 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la collecte et la centralisation des semences autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les transformateurs Intégrer des tests transformation pour des produits intégrant les céréales régénérés 	<ul style="list-style-type: none"> Développer et préparer le réseau de vente de ces semences pour les multiplicateurs Développer des produits spécifiques issus de cette chaîne de valeurs Développer des circuits de commercialisation spécifique axée sur l'origine des produits et la labellisation
Catégories d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ONG, SMSA, 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Transformateurs semi industriel Conditionneurs d'épices 	<ul style="list-style-type: none"> Commerçant/distributeurs de semences
Organisations / institutions d'appui	<ul style="list-style-type: none"> CRDA-AVFA, PAD, Pôle de recherche, INRAT, ESA Kef, BNG 	<ul style="list-style-type: none"> CRDA-AVFA, ONG, SMSA, Pôle de recherche, INRAT, ESA Kef, PAD 	<ul style="list-style-type: none"> ONG, PAD 	<ul style="list-style-type: none"> Foires de commercialisation Circuit de Commerce équitable¹⁵ Chaîne de commercialisation BIO¹⁷

ii. Chaîne de valeur ajoutée : Couscous et produits dérivés du blé dur

Le couscous est l'une des grandes curiosités culinaires en raison de son histoire énigmatique. Sorti de son berceau berbère, il accuse une expansion mondiale. Devenu un produit à forte demande, son concept industriel a été au détriment de la saveur du produit artisanal et préparé selon le concept « chamsi »

Le développement de CVA puisant des produits céréalier blé dur pour préparer du couscous respectant le processus de traditionnel est un une CVA à forte expansion. En effet, des niches de marchés sont en train de se développer pour une vente à la demande (précommande) sur internet. Le développement d'ONG féminine ou de consortium ou même de coopérative

¹⁵ Pour les produits issus d'une certification de commerce équitable.

¹⁷ Pour les produits issus d'une certification biologique.

d'artisan labélisé produit de la région du Kef verra son positionnement et sa demande multipliée dès la première année. L'appui d'une étude de marché détaillé sur cette CVA pourrait justifier cette hypothèse.

Maillons	Recherche / coordination	Production	Transformation	Commercialisation
Activité réalisées	☐ Elaborer un recueil de recherche sur les variétés autochtone disponibles/conservés	☐ Participer à la collecte et la centralisation des semences autochtones	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les transformateurs • Intégrer des tests transformation pour des produits intégrant les céréales régénérés 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des circuits de commercialisation spécifiques • Elaborer des produits spécifiques issus de cette chaîne de valeurs
Catégories d'acteurs	☐ ONG, SMSA,	☐ Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Transformateurs semi industriel • Conditionneurs d'épices 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerçant de détail et de demi gros • Commerce de proximité
Organisations / institutions d'appui	☐ CRDA-AVFA, PAD, Pôle de recherche, INRAT, ESA Kef,	☐ CRDA-AVFA, ONG, SMSA, Pôle de recherche, INRAT, ESA Kef, PAD	☐ ONG, PAD	<ul style="list-style-type: none"> • Foires de commercialisation • Commerce équitable • Chaîne de commercialisation BIO

iii. Chaîne de valeur ajoutée : Dérivés de l'orge.



La filière est jugée prometteuse grâce à l'appréciation par une certaine catégorie de consommateurs de la semoule à base d'orge pour la préparation du « couscous d'orge », ayant un processus de fabrication artisanale.

Il est reconnu pour ses diverses qualités diététiques relative à l'orge et qui sont reconnues et sont aujourd'hui à l'origine d'un véritable engouement pour les produits dérivés de cette céréale. Les instituts de nutrition relèvent les bienfaits des fibres et de " l'amidon résistant " contenus dans les céréales et notamment dans l'orge qui présentent cette fonction " régulatrice " sur la glycémie, la fonction intestinale et le cholestérol sanguin.

Maillons	Recherche / coordination	Production	Transformation	Commercialisation
Activité réalisées	<input type="checkbox"/> Elaborer un recueil de recherche sur les variétés autochtone disponibles/conservés	<input type="checkbox"/> Participer à la collecte et la centralisation des semences autochtones	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les transformateurs • Intégrer des tests transformation pour des produits intégrant les céréales régénérés 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des circuits de commercialisation spécifiques • Elaborer des produits spécifiques issus de cette chaîne de valeurs
Catégories d'acteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Transformateurs semi industriel • Conditionneurs d'épices 	<ul style="list-style-type: none"> • Commerçant de détail et de demi gros • Commerce de proximité
Organisations / institutions d'appui	<input type="checkbox"/> CRDA-AVFA, PAD, Pôle de recherche, INRAT, ESA Kef,	<input type="checkbox"/> CRDA-AVFA, ONG, SMSA, Pôle de recherche, INRAT, ESA Kef, PAD	<input type="checkbox"/> ONG, PAD	<ul style="list-style-type: none"> • Foires de commercialisation • Commerce équitable • Chaîne de commercialisation BIO

b. Vision et contraintes au niveau de la CVA

La vision concertée entre les trois CVA pour une bonne mise en œuvre sur le plan économique et social ainsi que de sa promotion est comme ce qui suit :

- Régénérer un stock de semences anciennes stratégique (à définir) capable d'être produit cultivé chez les agriculteurs à l'aube de 2020.
- Des produits céréaliers traditionnels sont écoulés sur le marché national et exporté.

Les contraintes et les problèmes qui peuvent freiner le développement de cette filière sont comme suit :

Contraintes/problèmes	Social	Recherche / coordination	Production	Transformation	Commercialisation
Retissance à la formation de groupement de producteurs	X		X		
Non-respect au genre et de l'importance du rôle de la femme dans ce processus en tant que partenaire et non uniquement ouvrière	X		X	X	X
Collection de semences à collecter qui pourrait être perdue ou à faible capacité germinative		X	X		
Indisponibilité des agriculteurs à adhérer au concept des activités à entreprendre			X		
Impact des changements climatiques sur les variétés anciennes		X	X		
Limite de la rentabilité économique de ces variétés		X	X		

Valeur boulangère et Propriétés rhéologiques différentes		X		X	
Circuits de commercialisation non individualisé (commerce spécialisé, en produits traditionnels,...)			X	X	X

c. Identification des appuis qui peuvent être apportés

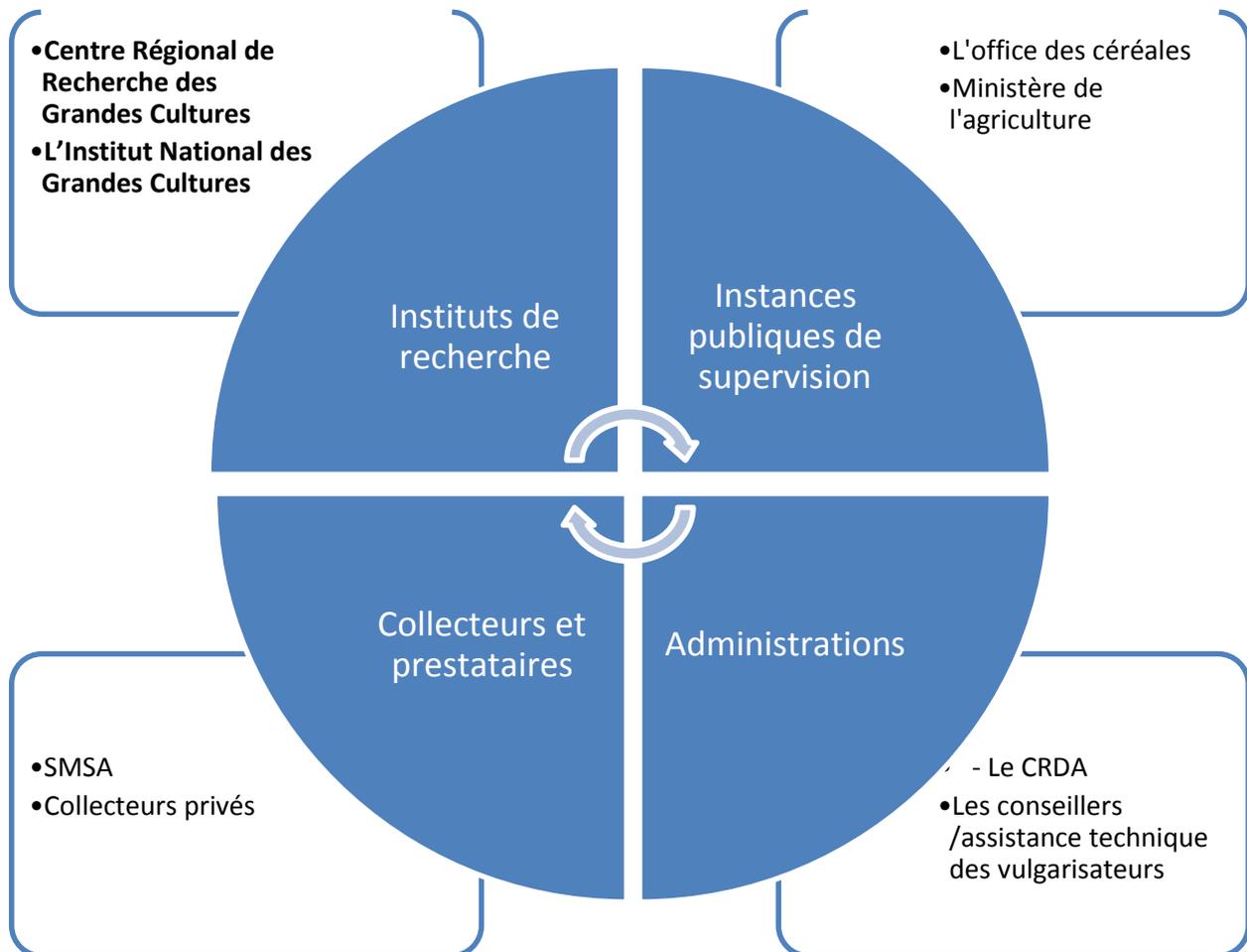
Les solutions et les mesures d'appui possibles pour accompagner le développement de ces filières sont comme ce qui suit :

Contraintes/problèmes	Mesures d'appui et de renforcement de capacités
Retissance à la formation de groupement de producteurs	Sensibiliser à l'avantage économique pour la formation de coopératives ou de groupement de producteur pour un meilleur échange technique et une solidarité professionnel/économique vis-à-vis des tierces parties
Non-respect au genre et de l'importance du rôle de la femme dans ce processus en tant que partenaire et non uniquement ouvrière	Sensibiliser davantage sur le rôle de la femme et appuyer les initiatives féminines pour la création de groupement économique, coopératives ou ONG pour maîtriser ce maillon et éviter les intermédiaires.
Collection de semences à collecter qui pourrait être perdue ou à faible capacité germinative	Effectuer un inventaire exhaustif des variétés autochtones et anciennes en collaboration avec la Banque Nationale des gènes
Indisponibilité des agriculteurs à adhérer au concept des activités à entreprendre	Sensibiliser les agriculteurs à l'avantage de régénérer le potentiel génétique céréalière et son impact sur le maintien de la biodiversité mais surtout son impact sur les rendements
Impact des changements climatiques sur les variétés anciennes	Elaborer des essais ç différents niveau et étages bioclimatiques pour s'assurer du maintien des rendements et de l'efficacité germinative.
Limite de la rentabilité économique de ces variétés	
Valeur boulangère et Propriétés rhéologiques différentes	Effectuer des tests de transformation à différents niveaux de l'industrie.
Circuits de commercialisation non individualisé (commerce spécialisé, en produits traditionnels,...)	Appuyer le développement de réseaux de distribution de proximité pour ces produits. Appuyer la réalisation de campagnes marketing pour promouvoir ces produits et les faire connaître auprès des consommateurs tunisiens : dégustation, foires, ..

d. Différence entre les CVA en BIO et en conventionnel

La comparaison de ces deux CVA repose sur l'identification approfondie des circuits de distributions en BIO et l'étude de son marché. L'analyse reposera aussi sur la compétitivité prix face aux autres produits conventionnels similaires. La portée de cette étude de marché ne pourrait pas être couverte par notre étude d'analyse de filière vu la durée de la mission allouée.

VII- Les institutions intervenantes dans la filière



VIII- Les projets similaires

Les entretiens avec les cadres de l'INGC ont permis d'identifier que le projet « Conservation Agriculture for North Africa » et le projet « Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture de Conservation » dans sa nouvelle phase peut être une piste de collaboration avec le projet PAD de la GIZ. L'INGC prévoit le lancement d'un programme pour la mise en place d'une plateforme (parcelle expérimentale). Les pistes de collaboration pourraient être développées ultérieurement dans des réunions d'échange restreintes.

Chapitre 5 : Atelier d'approfondissement et Plan d'action de la filière

I- Pourquoi est-ce un plan d'action consolidé ?

Ce plan d'action est une formulation conjointe et participative consolidée entre l'analyse de la filière durant la mission et des propositions des participants lors de l'atelier d'approfondissement.

II- Atelier d'approfondissement

Cet atelier a eu lieu le 14 octobre 2014 à l'hôtel Les Pin au Kef. Il a regroupé toutes les parties prenantes de la filière céréalière.

Le consultant en charge de l'étude a assuré la co-facilitation en l'appui avec l'équipe du PAD le déroulement de l'atelier étant le suivant :

- Ouverture de l'atelier de la part de Monsieur le CRDA
- Présentation du PAD et objectif de la mission (Coordinateur régional PAD)
- Restitution des résultats de l'étude (Consultant en charge de l'étude)
- Discussion en plénière et énumération de contraintes ou formulation de sujet de discussion
- Travaux de groupes
- Restitution des travaux des 3 groupes.

Plénière



Travail en groupe



**Restitutions
travaux des
groupes**



**Photo de
groupe des
participants**



III- Le plan d'action

Le 07 octobre un atelier régional a été organisé au centre de Formation Agricole à sidi Bouzid et a permis en plus de la restitution des conclusions de l'étude à mettre en place une esquisse d'un plan d'action pour mieux appuyer la filière toujours selon l'approche « faire faire ».

Action	Court terme	Moyen terme	Long terme	Organisme en charge
L'approvisionnement				
Mettre en place un programme de conservation des semences autochtones de la région du Kef			X	IRESA, INGC, CRDA, Pôle de recherche
Développer un programme de sensibilisation pour l'amélioration de la fertilité du sol, l'intégration des assolements	X	XX		INGC, UTAP, CRDA
Développer un programme de production semencière et assurer le contrôle qualité des semences à travers la mise en place d'un laboratoire de contrôle régional		XX		IRESA, INGC, CRDA, Pôle de recherche, Ministère de l'
Sensibiliser les agriculteurs à propos du rôle de l'assurance et améliorer sa prestation et sa couverture des services et des franchises.	XX			CRDA, UTAP, SMSA, CTAMA
Instaurer un système de subvention basé sur le respect de la carte agricole dans la région		X	XX	CTAMA, BNA, APIA, Ministère de l'agriculture, BFPME
<ul style="list-style-type: none"> ▸ Inciter les agriculteurs à Intégrer les légumineuses dans le système cultural ▸ Sensibiliser l'office des céréales à la vente des semences des légumineuses et la programmation de leurs stockages dans le circuit conventionnel (similaires aux céréales) (ration alimentaire de bétail + valorisation de l'exploitation + fertilité) 	X	X		CRDA, UTAP, SMSA, CTAMA, Office de céréales
La production				
Développer un programme régional de sensibilisation pour le respect de l'assolement et la carte agricole de la		X	XX	IRESA, INGC, CRDA, Pôle de recherche
Sensibiliser à travers des journées d'information et des formations à la bonne préparation du sol et la fertilisation organique : encourager la création de SMSA pour fournir des prestations de mécanisations (personnel qualifié et formé)	X		XX	CRDA, SYNAGRI, URAP, ODESYANO, SMSA
Mettre en place un plan de gestion rationnelle des coûts de production à travers l'équipement en petits labos d'analyse de sols et de sondes watermark et la formation des agriculteurs	XX		X	PAD, CRDA, SMSA, ESAK, INGC, SOL & Vie, Pole de recherche

Mettre en place un programme régional de sensibilisation contre le morcellement et le fractionnement des parcelles agricole pour protéger la rentabilité économique de la filière	XX		XXX	Conservation foncière, Ministère de l'agriculture, URAP
Sensibiliser l'Etat à renforcer les moyens humain et matériels des services de vulgarisation céréalière	XX	X		CRDA, PAD, INGC, UTAP, Ministère de l'agriculture
Améliorer la grille tarifaire fixée par l'office des céréales		X	XX	Office des céréales
Inciter les agriculteurs à la structuration professionnelle en : associations, groupements professionnels, ...	XX	XX		UTAP, SYNAGRI, CRDA, INGC
La collecte				
Mise en œuvre d'un programme de mise à niveau de la filière céréalière ayant pour objectif : <ul style="list-style-type: none"> ▸ L'amélioration de la capacité de stockage dans la région ▸ L'amélioration de la gestion logistique du transport des céréales ▸ L'amélioration de la convention collecteur-office de céréales ▸ L'amélioration du conditionnement des céréales et la veille à la qualité et la pureté variétale ▸ Rétablissement du transport ferroviaire à partir du Kef (balance ferroviaire en panne) 		XX	XXX	Office des céréales, API, APIA, BNA, CRDA, AVFA
Mettre en œuvre un programme national/régional d'accompagnement continu pour les céréaliers tunisiens à travers la formation, l'assistance et le conseil	XXX	X	X	AVFA, PAD, CRDA, ODESYANO
Transformation				
Identifier un programme d'encouragement des porteurs de projets pour la valorisation des produits céréaliers et l'accomplissement de toute la chaîne de valeurs au sein de la même région	X	X	X	API, APIA, Chambre de commerce, CRDA, ODESYANO, ODNO, BNA, BFPME, Institution de microcrédits, PAD
<ul style="list-style-type: none"> ▸ Identifier des produits locaux pour la valorisation artisanale et conventionnelle des produits : produits de terroir ou à mémoire culinaire et culturelle régionale. ▸ Identifier et encourager des SMSA pour le développement de ces produits et les accompagner dans le lancement des produits 				API, APIA, Chambre de commerce, CRDA, ODESYANO, ODNO, BNA, BFPME, Institution de microcrédits, PAD

ANNEXES

Grandes Cultures

Céréales

Blé dur

Variétés inscrites au JORT

Culture	Catégorie	Année d'inscription	Nomination	Type	Saison de culture	Obtenteur	Responsable
Blé dur		2002	Nasr	Lignée Fixée	Saison	INRAT	INRAT
		2007	Maâli	Non Hybride	Hiver	INRAT	INRAT
			Soberano	Non Hybride	Hiver	eurodur	Cotugrain
		2009	Avispa	Non Hybride	Hiver	eurodur	Cotugrain
			Duetto	Non Hybride	Hiver	Inra-france	STIMA
			Grecale	Non Hybride	Hiver	Società produttori sementi	STIMA
			Iride	Non Hybride	Hiver	Società produttori sementi	STIMA
			Maestrato	Non Hybride	Hiver	Società produttori sementi	STIMA
			Saragolla	Non Hybride	Hiver	Società produttori sementi	STIMA
			Salim	Non Hybride	Hiver	INRAT	INRAT
		2010	Kombo	Non Hybride	Hiver	Caussades semences	Espace vert
			Serafo	Non Hybride	Hiver	Eurodur	Cotugrain
			Cordoba	Non Hybride	Hiver	Eurodur	Cotugrain
			Kiko	Non Hybride	Hiver	Eurodur	Cotugrain
			Achille	Non Hybride	Hiver	ISEA SRL	Euromag
			Catenaccio	Non Hybride	Hiver	ISEA SRL	Euromag
		2011	carioca	Non Hybride	Printemps	serasem	Sosem

			Portodur	Non Hybride	Printemps	derasem	Sosem
			Ismur	Non Hybride	Printemps	R2n	Sosem
			Sculptur	Non Hybride	Printemps	R2n	Sosem
		2012	Monastir	Non Hybride	Printemps	Serasem	Sosem
			05E2844	Non Hybride	Printemps-HIVER	Eurodur	Cotugrain

Blé tendre

Variétés inscrites au JORT

Culture	Catégorie	Année d'inscription	Nomination	Type	Saison de culture	Obtenteur	Responsable
Blé tendre		2002	Haidra	Lignée Fixée	Saison	inrat	INRAT
		2007	Mani	Non Hybride	Hiver	Nickerson	Cotugrain
		2009	Sagittaro	Non Hybride	Hiver	Società produttori sementi	STIMA
			Tahent	Non Hybride	Hiver	INRAT	INRAT
		2010	Sobald	Non Hybride	Hiver	Caussades semences	Espace vert
			Solario	Non Hybride	Hiver	Caussades semences	Espace vert
			S0650	Non Hybride	Hiver	Caussades semences	Espace vert
			Stendal	Non Hybride	Hiver	ISEA SRL	Euromag
		2011	Sensas	Non Hybride	Printemps	serasem	Sosem
			Zanzibar	Non Hybride	Hiver	serasem	Sosem
		2012	Idalgo	Non Hybride	Hiver	serasem	Sosem
			Accor	Non Hybride	Hiver	serasem	Sosem
		2013	RGT Cosaco	Non Hybride	Hiver	RAGT2n	Sosem

Orge

Variétés inscrites au JORT

Culture	Catégorie	Année d'inscription	Nomination	Type	Saison de culture	Obtenteur	Responsable
Orge		2009	Sixtine	Non Hybride	Hiver		STIMA
		2010	Kounouz	Non Hybride	Hiver	INRAT	INRAT
		2011	Imen	Non Hybride	Hiver	INRAT	INRAT
			Mercur	Non Hybride	Hiver	serasem	Sosem
			Artorio	Non Hybride	Hiver	serasem	Sosem
		2012	Arkansas	Non Hybride	Hiver	serasem	Sosem
			Streif	Non Hybride	printemp	saatZucht Streng	Cotugrain
		2013	Farandole	Non Hybride	Hiver	RAGT2n	Sosem

Triticale

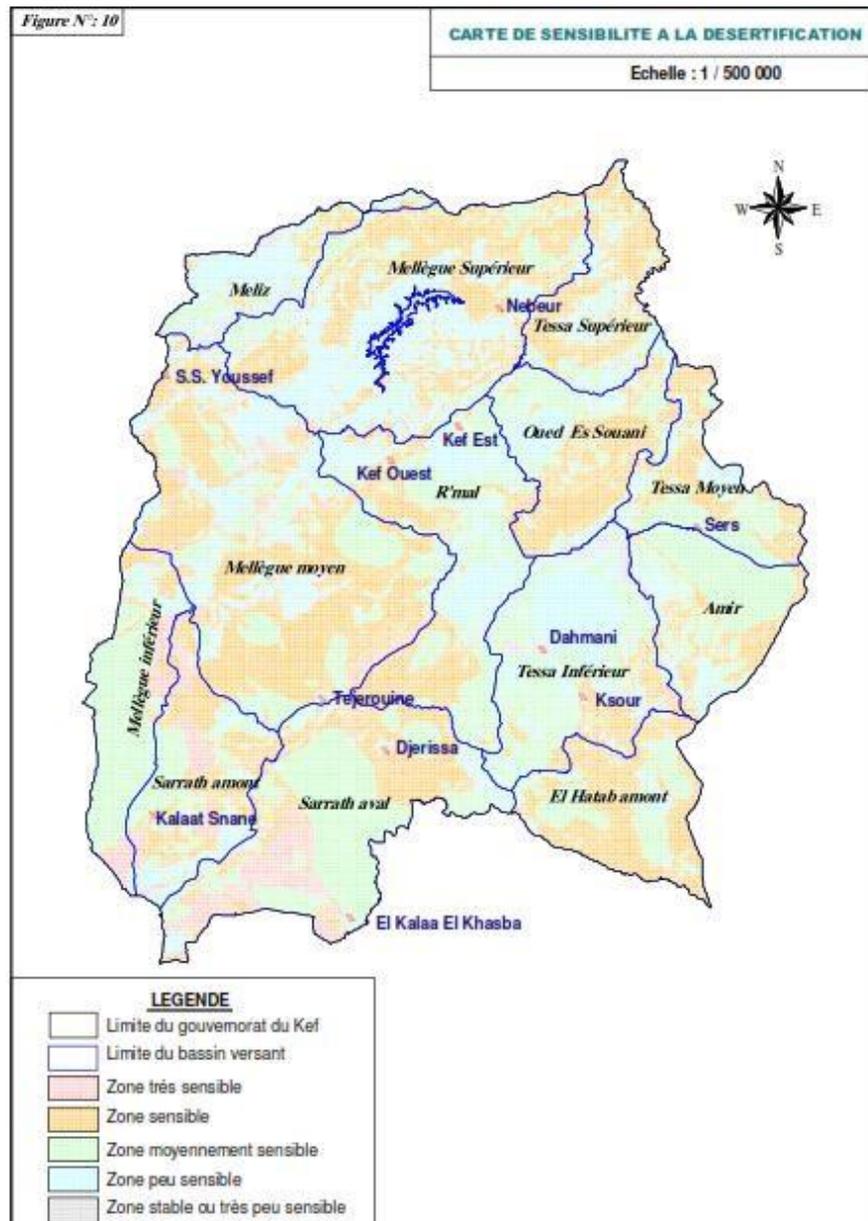
Variétés inscrites au JORT

Culture	Catégorie	Année d'inscription	Nomination	Type	Saison de culture	Obtenteur	Responsable
Triticale		2009	Bienvenu	Non Hybride	Hiver		STIMA
		2011	Vivacio	Non Hybride	Printemps	seracem	Sosem
		2013	khir	Non Hybride	Hiver	INRAT	INRAT

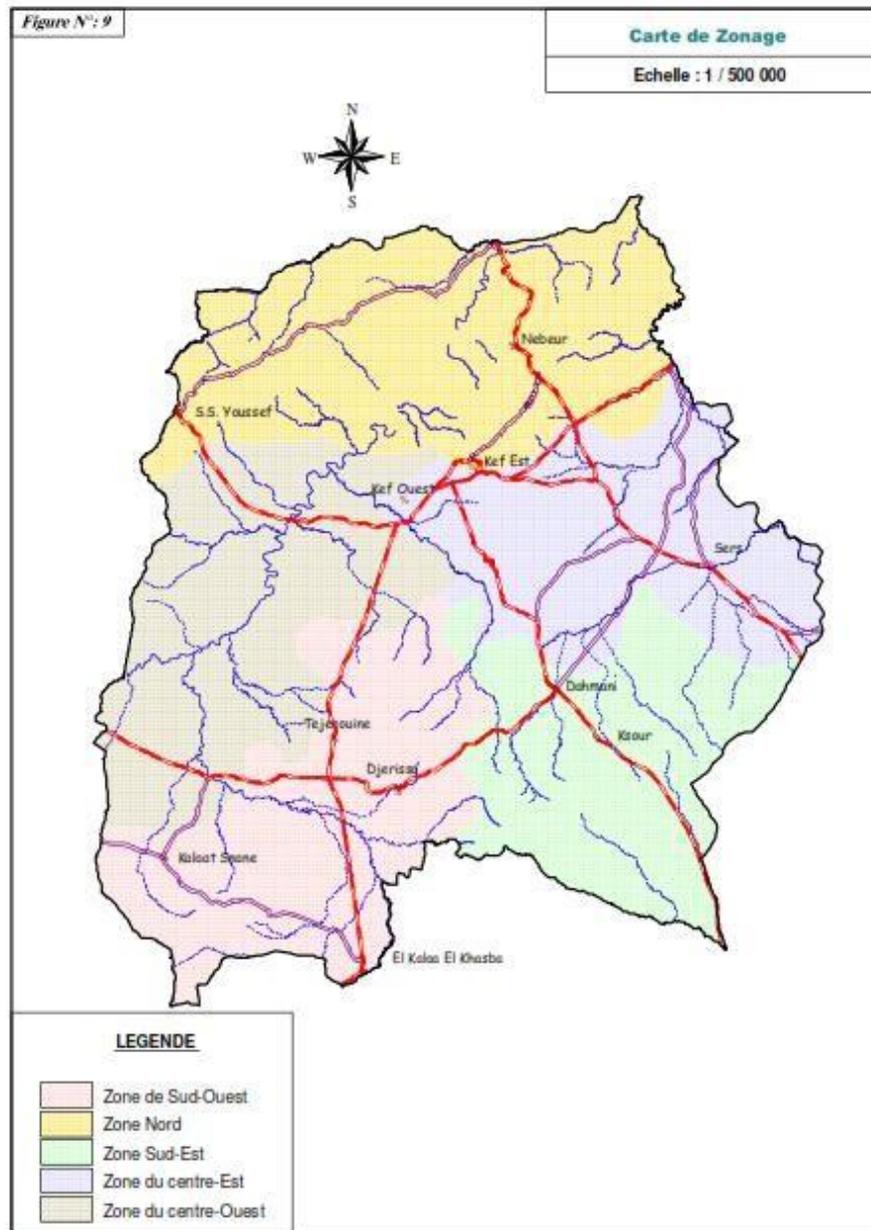
Cartes de la région du Kef

**Source : Programme d'action régional de lutte
contre la désertification (PARLCD) Ministère de l'environnement, 2006.**

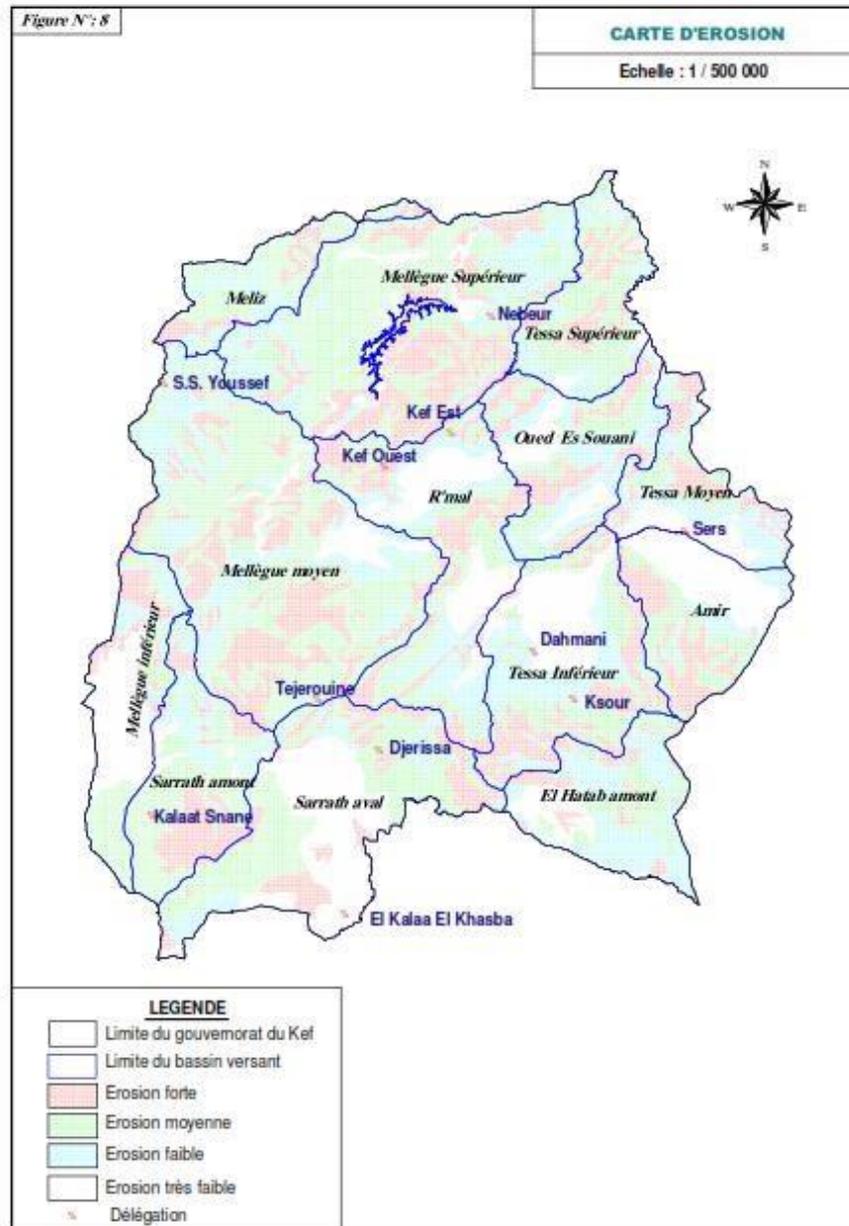
Plan d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification pour le gouvernorat du Kef



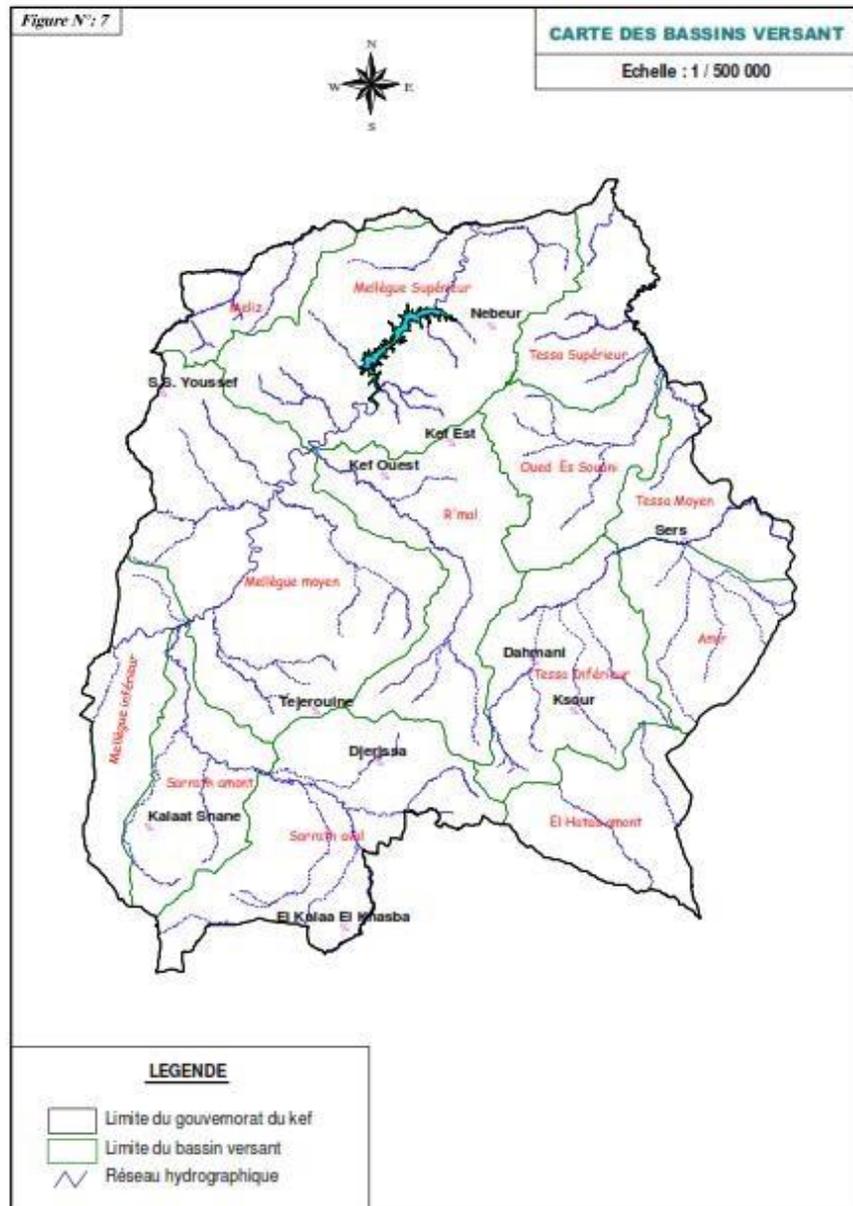
Plan d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification pour le gouvernorat du Kef



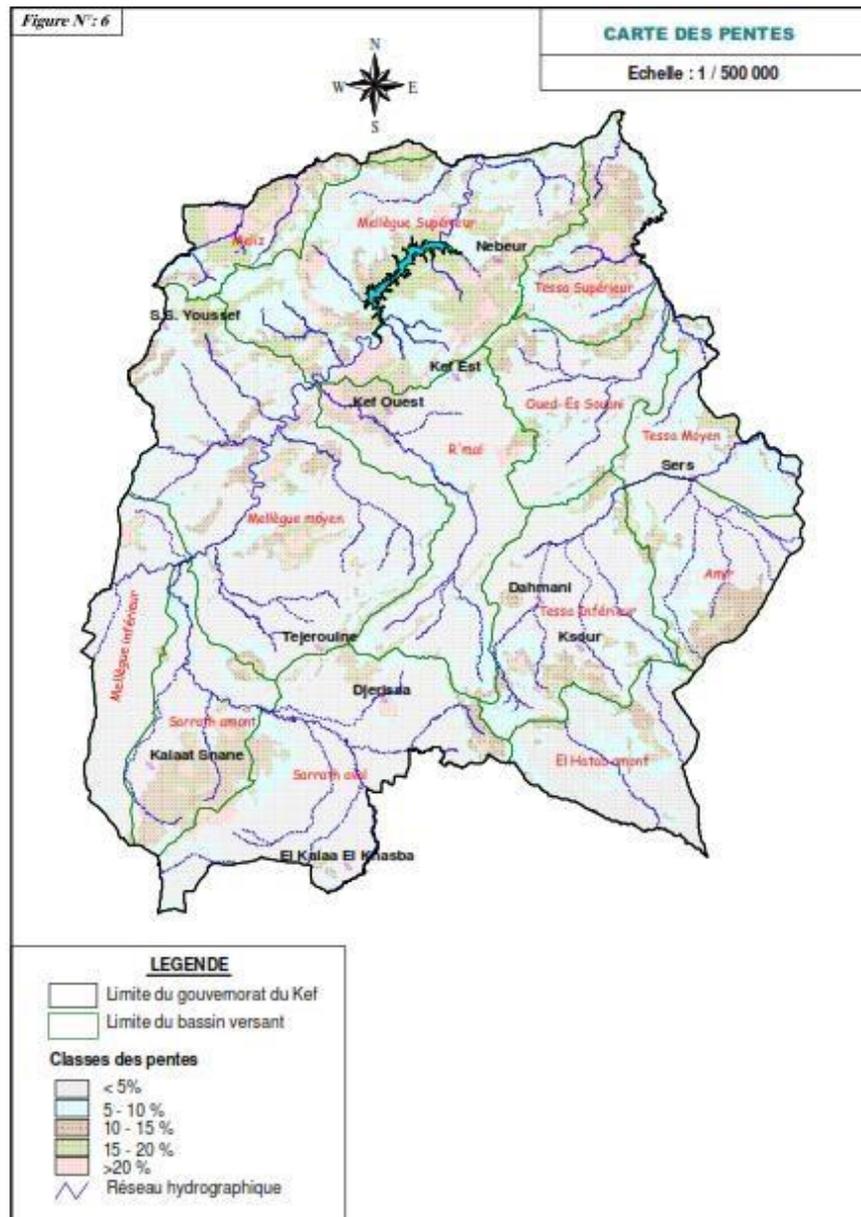
Plan d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification pour le gouvernorat du Kef



Plan d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification pour le gouvernorat du Kef



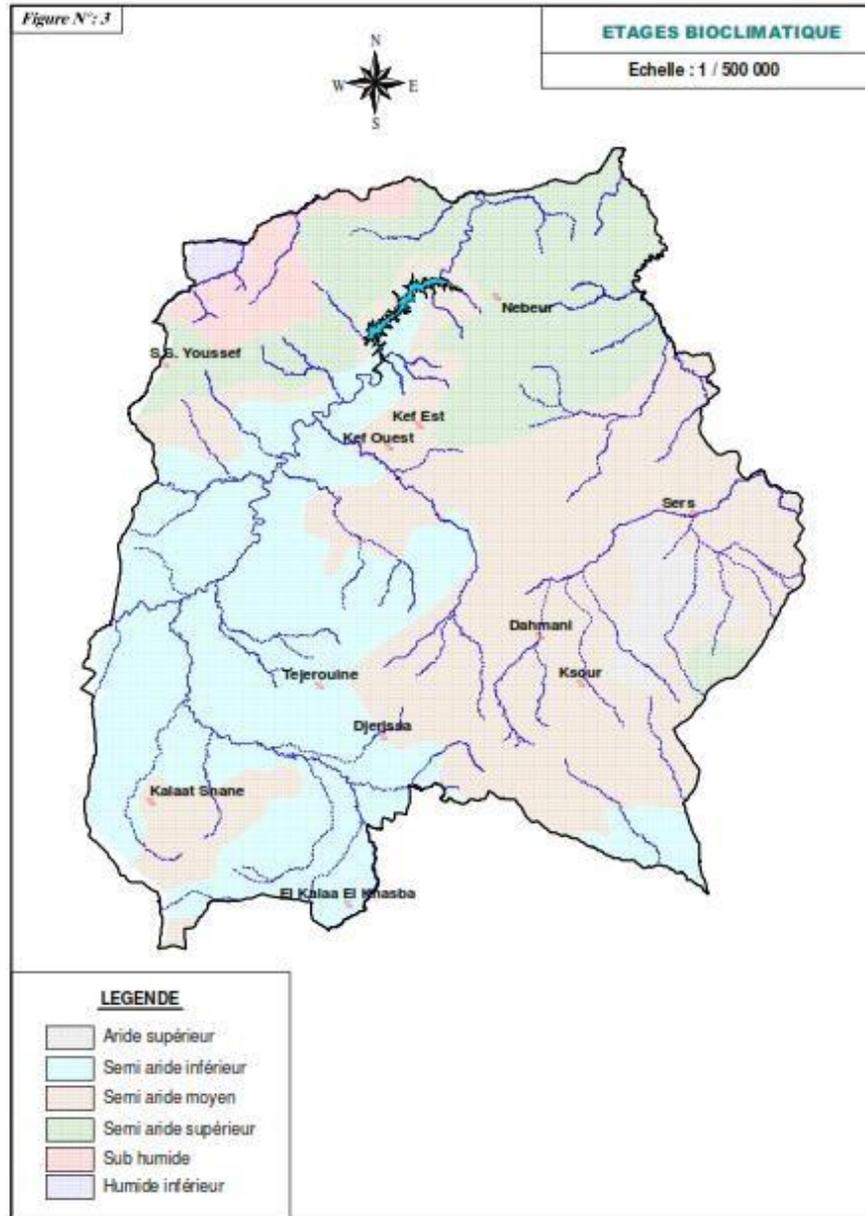
Plan d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification pour le gouvernorat du Kef



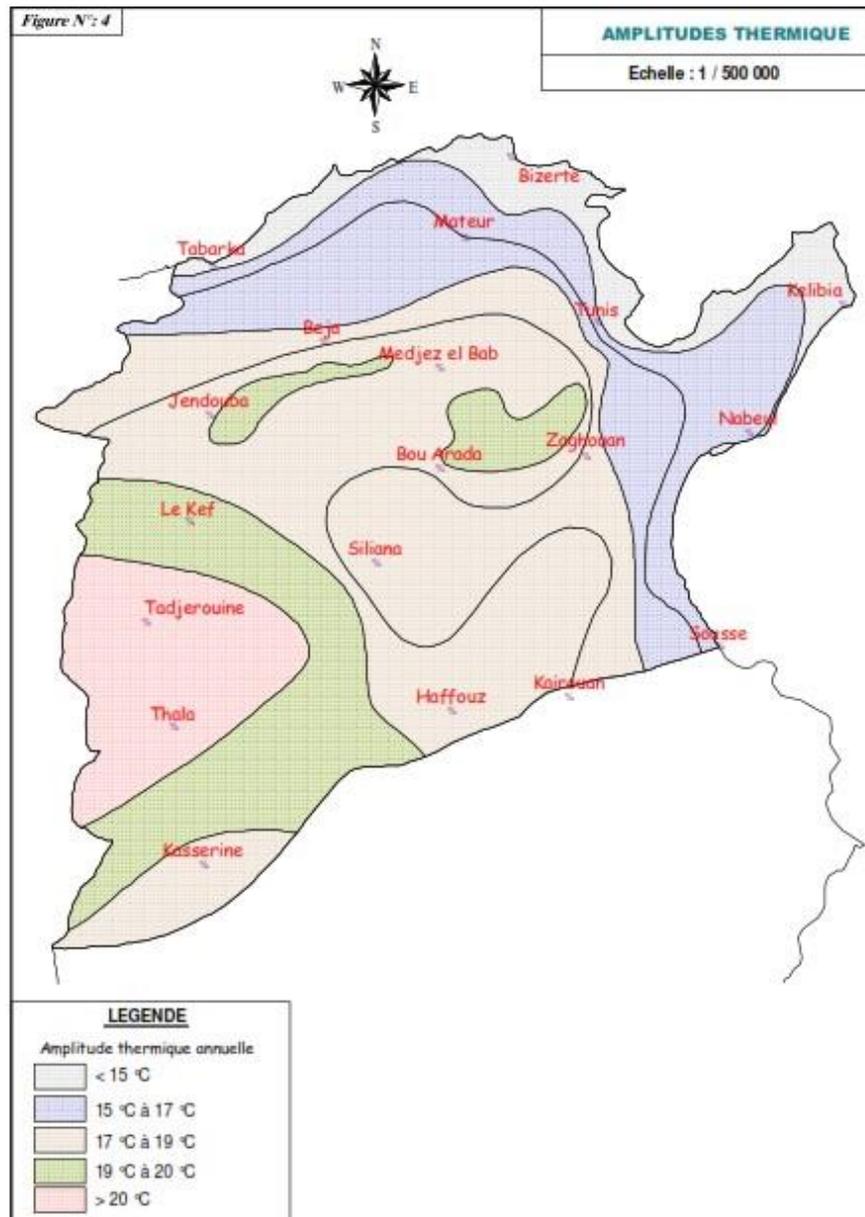
L'examen de ce tableau montre qu'on a :

Sté Consulting en Développement Communautaire et en Gestion d'Entreprise CDCGE

Plan d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification pour le gouvernorat du Kef



Plan d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification pour le gouvernorat du Kef



Plan d'Action Régional de Lutte Contre la Désertification pour le gouvernorat du Kef

